

# BILAN

# ANNÉE 2021-2022



# SOMMAIRE



ÉDITO .....	3
INTRODUCTION.....	4
<b>I. UN ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET INDIVIDUALISÉ POUR DES ENFANTS EN FRAGILITÉ.....</b>	<b>5</b>
1. UNE PLURALITÉ D'ACTEURS POUR ANIMER LA DÉMARCHE .....	6
2. LE RENFORCEMENT DE L'INTERVENTION DES PROFESSIONNELS POUR ASSURER UN SUIVI INDIVIDUALISÉ.....	8
3. LES INSTANCES DE CONCERTATION AU SERVICE DES PARCOURS.....	13
<b>II. L'ANNÉE 2021-2022 EN CHIFFRES.....</b>	<b>15</b>
1. LES BÉNÉFICIAIRES.....	16
2. LE CONTENU DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS .....	20
3. LE FINANCEMENT D' ACTIONS SPÉCIFIQUES AU SERVICE DES PARCOURS.....	23
<b>III. SYNTHÈSE DES AVANCÉES DE L'ANNÉE .....</b>	<b>25</b>
• POINT DE SITUATION SUR LA DYNAMIQUE DU PRE DANS CHAQUE ARRONDISSEMENT .....	26
• OBJECTIF 1 : REDYNAMISER LA COMMUNICATION ET AMÉLIORER DE LA LISIBILITÉ DU PRE.....	29
• OBJECTIF 2 : POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE IMPLICATION DES FAMILLES DANS LES PARCOURS.....	30
• OBJECTIF 3 : VEILLER A L'ADÉQUATION ENTRE LES PROJETS DÉVELOPPÉS ET LES BESOINS DES TERRITOIRES .....	32
• OBJECTIF 4 : RENFORCER LES SUIVIS INDIVIDUELS DES 10-16 ans.....	34
<b>PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2022-23.....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>39</b>

# ÉDITO



Le Projet de Réussite Éducative est un outil essentiel de la politique éducative lyonnaise, avec l'ambition de l'égalité des droits et de lutter contre les déterminismes. Les actions menées, le maillage territorial des Quartiers « Politique de la Ville » et l'inscription des élèves dans des parcours traduisent la volonté de la Ville de Lyon et de ses partenaires d'accompagner les enfants les plus fragiles dans leurs trajectoires scolaires, éducatives.

Nous avons initié en 2021-2022 un travail de réflexion sur les enjeux, et de révision autour de l'organisation et de la programmation du PRE. Le PRE doit s'adapter à chaque quartier, à chaque école et surtout à chaque jeune qu'il accompagne. Le PRE est complètement intégré à la politique éducative et aux moyens qui sont déployés sur les territoires.

Espace d'expérimentation d'une politique publique, le PRE porte aussi un enjeu fort de coopération dans les institutions du territoire lyonnais : l'État, l'Éducation nationale et la Métropole de Lyon. Nous savons qu'une coopération mieux articulée permettra d'offrir aux jeunes des parcours plus cohérents et un accompagnement plus efficace, au plus près des besoins du terrain.

La Ville de Lyon s'engage dans son Projet Éducatif à favoriser une éducation plus juste, plus inclusive. À travers le PRE, cette ambition se concrétise et donne davantage aux enfants, aux jeunes les moyens d'être acteur de leur trajectoire scolaire mais aussi aux familles, premières actrices de l'accompagnement de leurs enfants.

A handwritten signature in black ink that reads "Stéphanie Léger".

Stéphanie LÉGER  
Adjointe au Maire de Lyon  
Déléguée à l'Éducation

# INTRODUCTION



Après des années percutées par la crise sanitaire, le déploiement de la démarche a pu à nouveau se réaliser dans les conditions habituelles. Des arrivées et départs dans l'équipe d'ingénierie du PRE (postes de coordinatrices éducatives de territoire des 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements) ont néanmoins eu un impact sur l'animation et le suivi de proximité.

Dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, l'année a été marquée par l'arrivée de la référente de parcours dans le courant du mois de janvier 2022, pour accompagner les CM2 et collégiens. La mise en place de nouvelles modalités de travail et outils en lien avec les partenaires du territoire a beaucoup mobilisé la conseillère technique PRE et la référente de parcours.

Globalement sur l'ensemble du territoire, les objectifs qui avaient été fixés pour l'année ont tous été mis au travail, avec des avancées plus ou moins significatives selon les sujets, qui seront détaillées dans la 3<sup>e</sup> partie de ce document.

Rappel des enjeux de l'année 2021-2022 :

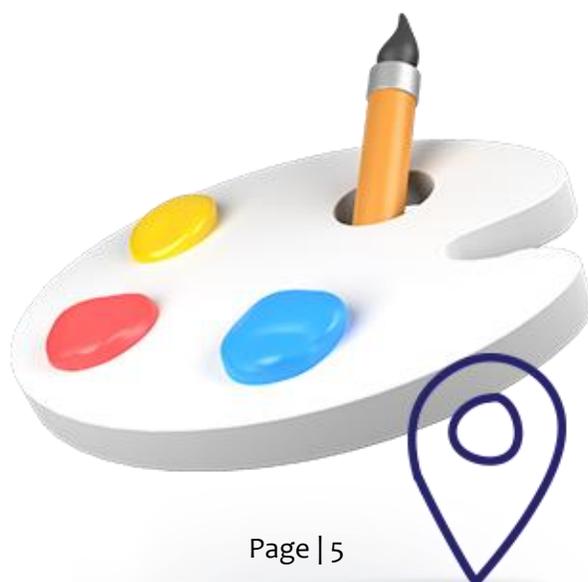
1. Développer les suivis individuels avec la mise en place de référents de parcours pour le public collégien
2. Développer de nouvelles actions en réponse aux besoins identifiés
3. Poursuivre l'accompagnement des professionnels pour permettre une meilleure implication des familles dans les parcours
4. Redynamiser la communication et améliorer de la lisibilité du PRE

**Ce document de bilan vise à rendre visible, pour toutes les parties prenantes du PRE (financeurs, partenaires, professionnels mobilisés sur le terrain ...)** en quoi l'organisation du PRE de Lyon permet de poursuivre les objectifs fixés au niveau national, et au niveau local. Des perspectives seront également identifiées pour permettre au conseil consultatif de réussite éducatif de définir les évolutions et priorités pour l'année à venir.

*Les données présentées sont extraites d'un outil numérique (la plateforme des parcours) qui permet aux professionnels de saisir les informations nécessaires aux suivis des parcours PRE. Pour ce faire, ils sont formés et accompagnés par l'assistante de projet PRE toutefois il est important de souligner qu'elles peuvent être renseignées de manière hétérogène.*



# **I. UN ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET INDIVIDUALISÉ POUR DES ENFANTS EN FRAGILITÉ**



# 1 UNE PLURALITÉ D'ACTEURS POUR ANIMER LA DÉMARCHE

La force du PRE réside dans la reconnaissance de la place, du rôle et de l'utilité de chaque acteur : les acteurs associatifs, institutionnels et les familles. Comme précisé dans la note d'instruction interministérielle relative au Programme de Réussite Educative du 10.10.2016 : « C'est [...] grâce à la mobilisation de tous les services concernés par la réussite éducative et impliqués dans les projets éducatifs de territoire, que pourront être apportées les réponses adaptées aux difficultés individuelles et collectives des enfants en matière scolaire et éducative. »

La gouvernance du PRE prévoit l'association de tous les partenaires à chaque niveau décisionnel et technique.

## LES INSTANCES DE PILOTAGE

### Comité de la Caisse des Écoles

- Rôle : Instance décisionnelle qui règle par délibérations le fonctionnement du dispositif
- 5 comités (2 en 2021 et 3 en 2022)

### Conseil consultatif de réussite éducative (CCRE)

- Rôle : Il est compétent pour toute question concernant les choix, les orientations et la répartition des crédits affectés au PRE.
- 2 CCRE (septembre 2021 et mars 2022)

## LES INSTANCES TECHNIQUES

### Groupe technique institutionnel (GTI)

- Rôle : Groupe de réflexion partenariale sur des sujets spécifiques
- 1 GTI réuni en avril 2022

### Comité de programmation

- Rôle : Groupe technique qui émet un avis sur les projets déposés dans le cadre de l'appel à projets du PRE, pour proposition au CCRE
- 2 comités réunis (1 en oct 2021 et 1 en juillet 2022) + 1 comité de financeurs en janvier 2022

## L'ANIMATION TERRITORIALE

Au niveau des territoires, la dynamique partenariale est assurée par les coordinatrices éducatives de territoire (CET) qui sont en charge de la mise en œuvre du projet éducatif lyonnais, dont le PRE est une déclinaison. Elles œuvrent au plus près des structures et des établissements scolaires.

Outre les temps de rencontre et de régulation au quotidien, des temps plus formels sont organisés régulièrement, pilotés par la conseillère technique PRE, les CET et les conseillères techniques sociales :

### Les rencontres territoriales

- Réunions périodiques qui rassemblent les acteurs du territoire impliqués dans la démarche PRE (animateurs de réussite éducative, partenaires associatifs et institutionnels). Leur composition peut varier en fonction des sujets abordés.

Des groupes de travail thématiques ont également permis d'avancer collectivement sur des sujets spécifiques :

### Outils de communication du PRE

- Objet : refonte des plaquettes de communication du PRE
- 2 groupes de travail avec des animateurs de réussite éducative, conseillère technique sociale, référente de parcours

### Supports d'organisation des ateliers Regards croisés (ARC)

- Objet : suite aux sessions d'initiation aux principes du "Sociogénogramme", élaboration de 2 guides à destination des professionnels qui souhaitent mettre en place des ARC / qui co-animent un ARC
- 3 groupes de travail avec les professionnelles formées (2 directrices d'école, 2 enseignantes, 1 assistante sociale scolaire, 2 infirmières scolaire, 1 référente de parcours)

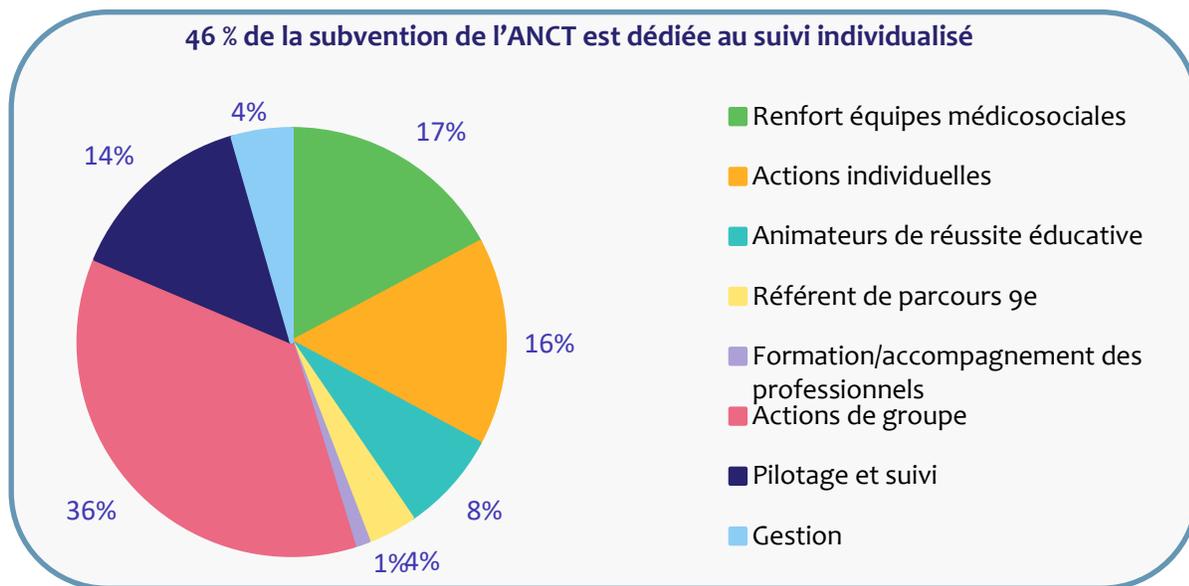
### Charte de fonctionnement des équipes pluridisciplinaires (expé 9<sup>e</sup> arr.)

- Ecriture de la charte en associant l'ensemble des partenaires des 2 QPV concernés par l'expérimentation
- 2 groupes de travail

## 2

# LE RENFORCEMENT DE L'INTERVENTION DES PROFESSIONNELS POUR ASSURER UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

Le suivi individualisé, ou personnalisé, est un des principes fondateurs et une des forces du projet de réussite éducative. C'est pourquoi une grande part du budget annuel est dédiée à la rémunération des personnels qui assurent cet accompagnement :

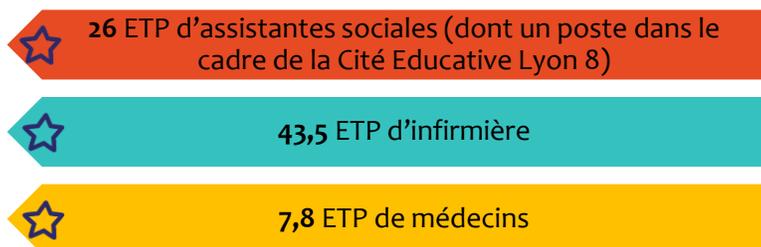


### L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES ÉQUIPES MÉDICO-SOCIALES

La Ville de Lyon s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique éducative ambitieuse et volontariste en mobilisant d'importantes ressources pour répondre aux besoins éducatifs des enfants de la grande section au CM2. Elle œuvre entre autres pour répondre aux besoins médico-sociaux des enfants scolarisés via un service de santé scolaire et notamment des postes d'assistantes sociales (spécificité au sein des Villes Santé Scolaire). Ainsi, toutes les écoles lyonnaises bénéficient de l'intervention d'une équipe médico-sociale (médecin, infirmier, assistant social) au service des enfants et de leur famille.

Leur mission est de favoriser, en lien étroit avec les parents, la réussite scolaire et éducative des enfants et de promouvoir la santé. Pour cela, elles veillent à prévenir et à lever tous les freins à leur bon développement et à leurs apprentissages dans une conception globale de l'éducation. Elles apportent un soutien aux enfants et à leurs familles qui présentent des signes de fragilités, et contribuent ainsi à lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

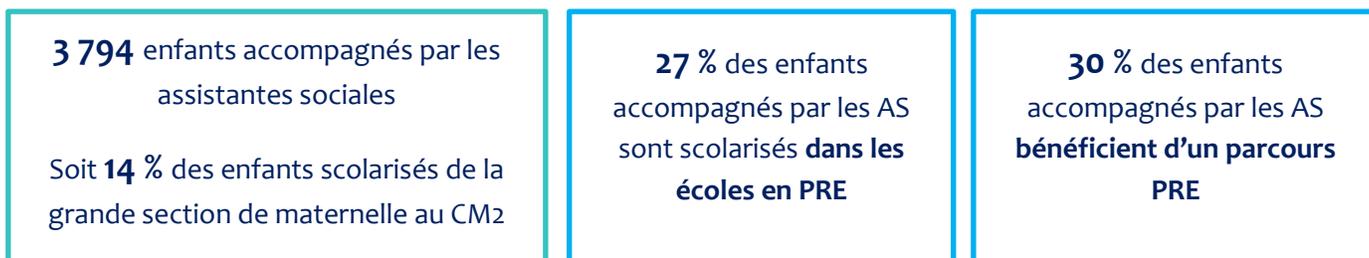
Les équipes médico-sociales dans les écoles :



C'est dans ce paysage de ressources existantes que le Projet de Réussite Éducative est venu s'inscrire à sa création en 2005. Ainsi, pour sa mise en œuvre, le choix a été de ne pas ajouter une « strate », mais de capitaliser les compétences et l'expertise des professionnels en place, investis auprès des acteurs et des familles lyonnaises.

Dans le premier degré, les équipes médico-sociales sont fortement mobilisées dans la mise en œuvre du PRE, avec un temps de présence renforcé dans les écoles bénéficiant de la démarche PRE.

Sur l'ensemble des écoles de Lyon :



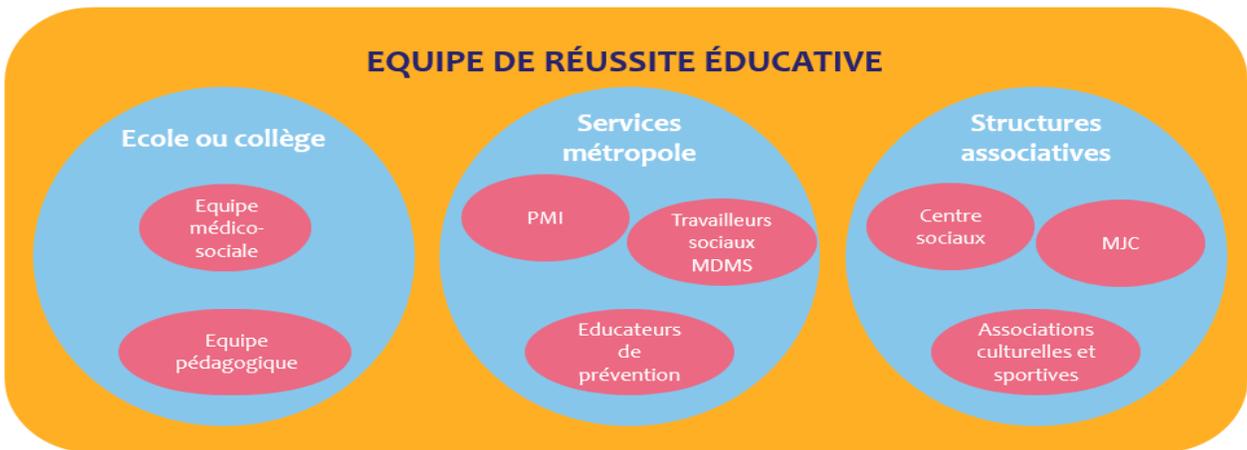
Au cours de leur suivi social, elles sont intervenues principalement dans les domaines suivants :



## LES ÉQUIPES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE – ERE

Pour mettre en œuvre la démarche PRE, les équipes médico-sociales font partie et s'appuient sur un collectif d'acteurs nommé équipe de réussite éducative (ERE).

Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire composée de tous les professionnels socio-éducatifs d'un territoire dans et en-dehors de l'école :



Ces collectifs sont animés par des **animateurs de réussite éducative (A.R.E.)** qui sont des professionnels de l'Éducation nationale et de la Ville de Lyon (2 ou 3 par école en fonction des effectifs) qui assurent des tâches spécifiques au titre du PRE :

### Relatives à la démarche PRE

**Communiquer** auprès des acteurs et des parents sur la démarche PRE  
**Définir les modalités de travail** qui seront mises en œuvre dans l'établissement en prenant appui sur des espaces de travail existants  
**Participer aux instances techniques du territoire** et en faire retour à l'ERE

### Relatives aux parcours

S'assurer de l'**organisation de réunions** relatives à l'identification des enfants et au suivi des parcours  
**Saisir les informations dans l'outil de suivi** des parcours (plateforme)

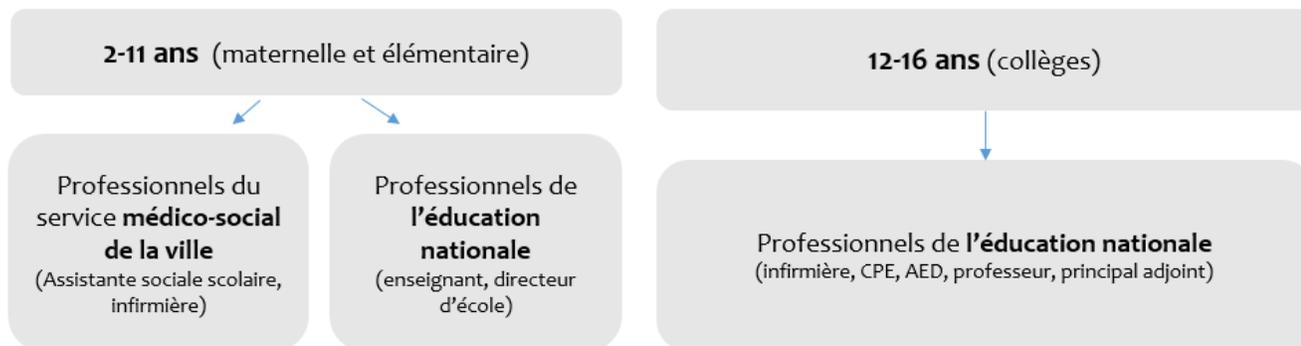
### Relatives aux actions spécifiques PRE

Participer à l'**élaboration des projets** et au développement de nouvelles actions  
Participer à la **mise en place de l'action** en lien avec les structures partenaires  
Contribuer à la **réalisation de bilans** avec les familles et les structures partenaires

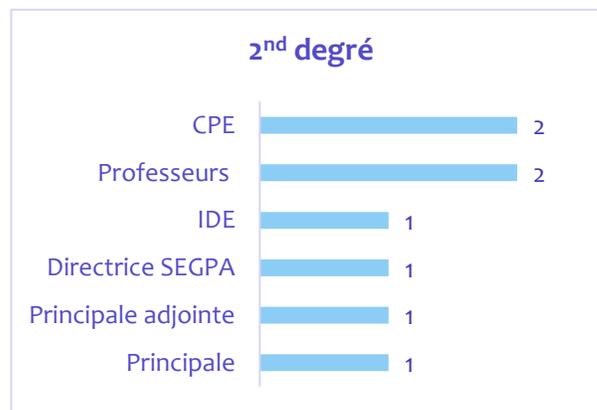
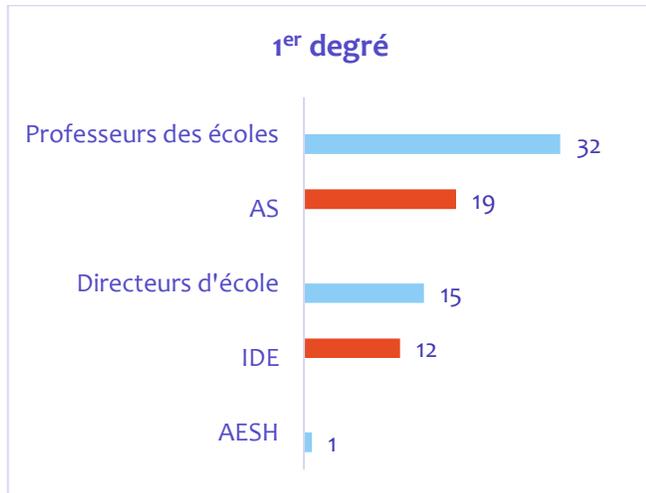
En 2021-2022, on comptait :



Les professionnels assurant des missions d'ARE sont :



Les animateurs de réussite éducative sont issus pour **65.17 %** de l'Education nationale, et **34.83 %** de la Ville de Lyon avec la répartition suivante :

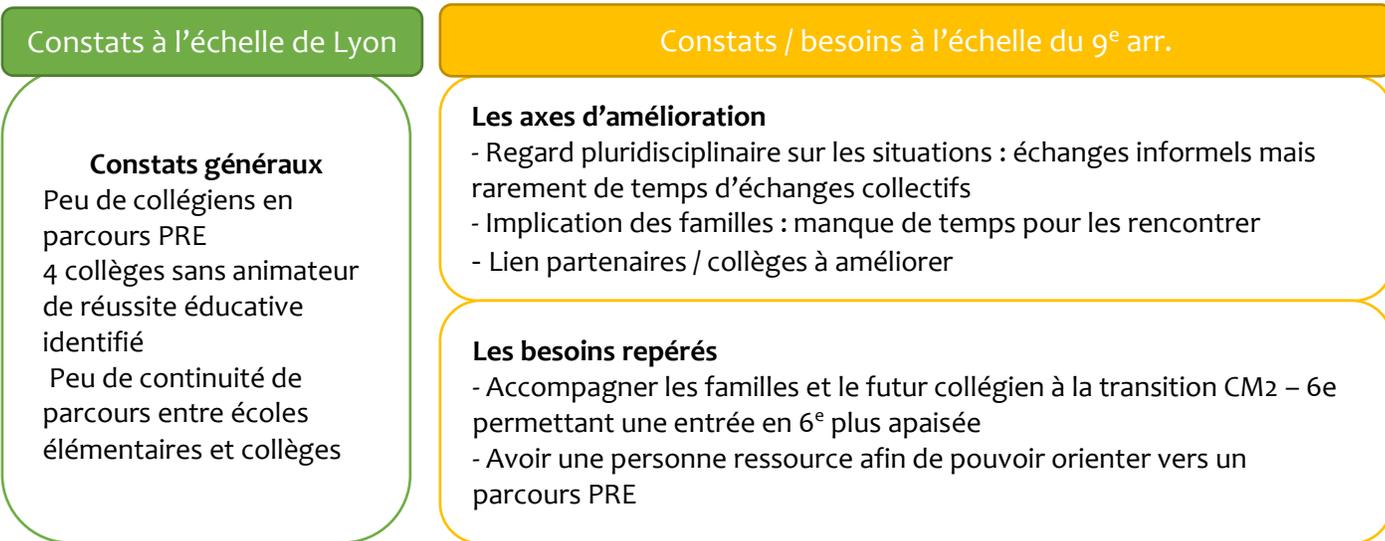


■ Ville de Lyon ■ Education nationale

## LE RÉFÉRENT DE PARCOURS CM2-COLLÈGES DANS LE 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (EXPÉRIMENTATION)

Une nouvelle forme d'accompagnement individuel est en expérimentation dans le 9<sup>e</sup> arrondissement depuis janvier 2022 : il s'agit de la création d'un poste de référent de parcours, qui a pour mission d'animer le réseau de partenaires autour des situations individuelles, et d'accompagner les jeunes et leur famille tout au long d'un parcours.

Cette expérimentation est issue de constats faits à l'échelle de la ville, renforcés par des besoins exprimés par les partenaires localement :



Sur cette base, les objectifs de l'expérimentation ont été définis :

1. Développer des accompagnements individuels des collégiens
2. Associer / impliquer les familles dans les parcours, en développant des modalités de travail innovantes
3. Rendre la démarche PRE plus lisible / faciliter l'appropriation du PRE par les partenaires pour permettre des orientations au-delà des écoles et collèges
4. Renforcer le travail partenarial autour d'une même situation / articuler les interventions
5. Garantir une continuité des parcours entre le CM2 et le collège

L'expérimentation a été prolongée pour une durée d'un an (jusqu'à janvier 2024) pour pouvoir en mesurer l'impact sur les parcours des jeunes. Un bilan intermédiaire de l'expérimentation est présenté en page 33.

# 3

## LES INSTANCES DE CONCERTATION AU SERVICE DES PARCOURS

Une autre force du PRE réside dans l'accompagnement sur-mesure de l'enfant et à son adaptabilité à ses besoins. L'association de plusieurs professionnels qui divergent par leur point de vue et leur méthode, mais qui convergent vers la réussite de tous les enfants, constitue une véritable alliance éducative territoriale pour lutter contre les inégalités. Toutefois, cette collaboration nécessite d'être structurée.

### DES TEMPS DE CONCERTATION ENTRE PROFESSIONNELS

À ce jour, les équipes définissent leurs propres modalités de fonctionnement selon l'organisation de l'établissement scolaire. Les échanges entre professionnels autour des situations individuelles sont organisés en prenant appui sur des temps de concertation déjà existants dans les écoles :

- en maternelle et élémentaire : équipes éducatives, équipes de suivi de scolarité, temps de concertations des équipes médico-sociales, ...
- au collège : points élèves, groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS),...

Il y a néanmoins des invariants :

- au moins 3 rencontres doivent être organisées dans l'année pour évoquer les situations individuelles
- la communication entre les différents professionnels doit être assurée pour garantir des regards croisés et complémentaires sur les situations
- l'accord et l'implication de la famille dans le parcours doivent être recherchés et formalisés (via notamment la signature d'une fiche d'engagement réciproque)

### DES ATELIERS « REGARDS CROISÉS » QUI ASSOCIENT LES FAMILLES

La Ville de Lyon a déployé, dès 2002, des instances pluridisciplinaires appelées « commissions de veille éducative ». Animées par les conseillères techniques sociales, elles réunissaient les jeunes et leurs parents, les équipes éducatives des établissements scolaires, les intervenants sociaux, les professionnels de l'insertion et de la santé pour repérer les jeunes en rupture scolaire, identifier et mettre en œuvre des solutions.

Au regard du peu d'orientation vers ces commissions ces dernières années, et dans l'objectif de répondre à un besoin exprimé par certains professionnels, une autre forme de concertation a été mise en place depuis janvier 2021 : les ateliers regards croisés.

Ces temps d'échanges sont réservés aux situations les plus complexes et réunissent les professionnels et les familles. L'animation, assurée l'association Ecole et Famille, prend appui sur la méthode du « Sociogénogramme » qui permet de schématiser et rendre visible toutes les ressources qui entourent la famille, et placer la famille au cœur de son projet.

## LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES (EP) DU 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Déclinaison opérationnelle du nouveau fonctionnement du PRE sur les CM2-collégiens du 9<sup>e</sup> arrondissement, deux équipes pluridisciplinaires ont été constituées, rassemblant tous les partenaires d'un territoire autour des situations suivies dans le cadre du PRE.

L'EP est un espace opérationnel qui<sup>1</sup> :



formalise le partenariat entre des professionnels de différents champs (scolaire, santé, accompagnement social, éducatif, prévention) pour co-construire un parcours individualisé adapté à l'enfant et à ses fragilités.



est au service des familles (avec bienveillance)



permet de décaler les regards et de les enrichir

Constitution des équipes pluridisciplinaires :

Institution / structure	Service	Fonction
2 <sup>nd</sup> degré	Médico-social EN	Assistant social
1 <sup>er</sup> degré	Médico-social VDL	Assistant social - Infirmier
Centres sociaux	/	Référent famille ou jeune ou enfance
Métropole	Prévention	Educateur de prévention
Métropole	MDMS	Travailleur social
Ville de Lyon	Prévention de la délinquance	Travailleur social
Ville de Lyon	Médico-social	Référent de parcours
Ville de Lyon	Médico-social	Conseiller technique PRE
ALTM	/	Médiateur

Une charte de fonctionnement a été rédigée en associant tous les partenaires concernés lors de deux groupes de travail. Cet outil est indispensable au bon fonctionnement de l'instance et permet notamment de sécuriser le cadre des échanges sur les situations individuelles.

Pour conclure, à ce jour les modalités de collaboration autour d'une même situation sont organisées de manière très hétérogène selon l'appropriation de la démarche par les équipes et leur organisation. Il y a un réel enjeu à les rendre plus régulières, lisibles et ouvertes à d'autres partenaires pour davantage croiser les regards et assurer un suivi dans la durée, comme indiqué dans l'instruction interministérielle relative au Programme de Réussite Educative du 10 octobre 2016 :

« Créer les conditions optimales de coopération de l'ensemble des acteurs investis dans l'éducation et la réussite des élèves, en dépassant les logiques de dispositifs et de compétences qui compartimentent les interventions autour de l'enfant est l'enjeu de nos politiques publiques en matière éducative. »

<sup>1</sup> Cf. Instruction interministérielle du 10 octobre 2016 relative au Programme de réussite éducative



## **II. L'ANNÉE 2021-2022 EN CHIFFRES**



# 1 LES BÉNÉFICIAIRES

Le Projet de Réussite Educative (PRE) a vocation à accompagner des enfants et des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et/ou scolarisés dans des établissements en REP ou REP+.

La population cible sur le territoire lyonnais représente :

**10 647** enfants et jeunes scolarisés dans **46** établissements scolaires -

20 maternelles - 2 633 enfants scolarisés

17 élémentaires - 3 731 enfants scolarisés

9 collèges - 4 283 jeunes scolarisés

## LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

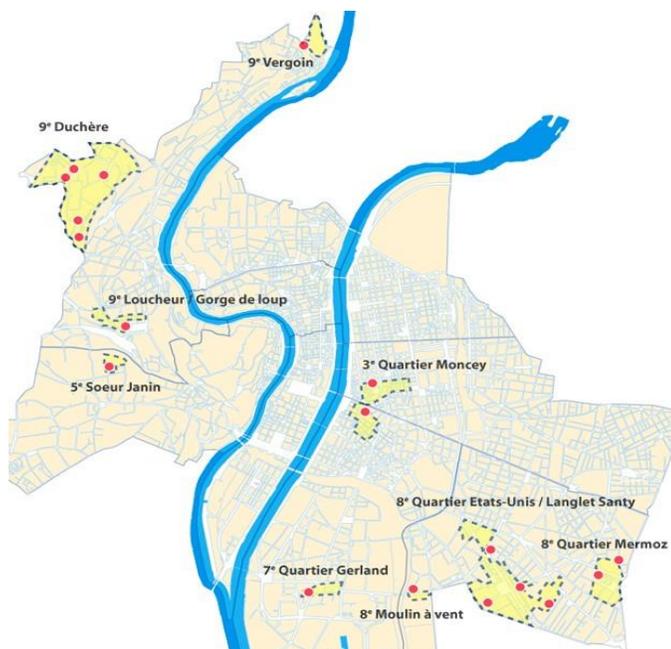
Le PRE intervient sur les 9 quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- 3<sup>e</sup> arrondissement : Moncey
- 5<sup>e</sup> arrondissement : Sœur Janin
- 7<sup>e</sup> arrondissement : Gerland
- 8<sup>e</sup> arrondissement : Etats-Unis Langlet Santy, Mermoz et Moulin à vent
- 9<sup>e</sup> arrondissement : Duchère, Loucheur-Gorge de loup et Vergoin

À la faveur de la construction d'une nouvelle école, Anne Sylvestre, entre les deux QPV Moulin à Vent et Etats-Unis Langlet-Santy, la question de son intégration dans le périmètre s'est posée étant donné qu'elle bénéficie du classement REP de l'Éducation nationale. Le Conseil consultatif, réuni le 3/10/2022, a décidé non seulement d'intégrer l'école Anne Sylvestre, mais également l'école Philibert Delorme qui présente les mêmes caractéristiques.

Le PRE sera donc effectif dans ces deux écoles à la rentrée 2022.

Par extension, la question du périmètre d'intervention du PRE se pose également dans le 9<sup>e</sup> arrondissement : le réseau d'éducation prioritaire du collège Jean de Verrazane comporte 8 écoles, dont une seule bénéficie du PRE (Jean Zay) car située au cœur du QPV Gorge de Loup. Une demande de subvention complémentaire a été déposée auprès de l'ANCT en septembre 2022 pour intégrer ces nouvelles écoles.



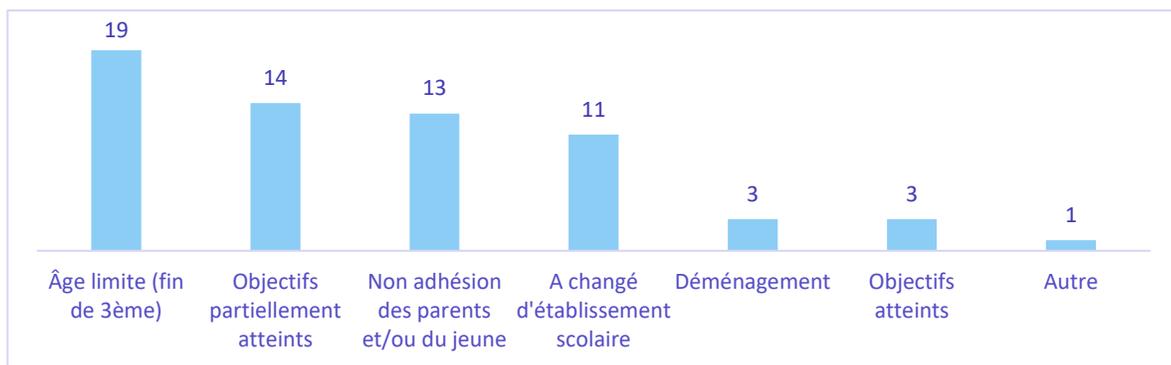
Le PRE bénéficie à des enfants et jeunes de 2 à 16 ans identifiés par des professionnels comme présentant des signes de fragilité d'ordre différents : repli sur soi, mal-être, difficultés d'apprentissage, problèmes de communication, etc.

### TYPLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES

#### Nombre de parcours en 2021-22

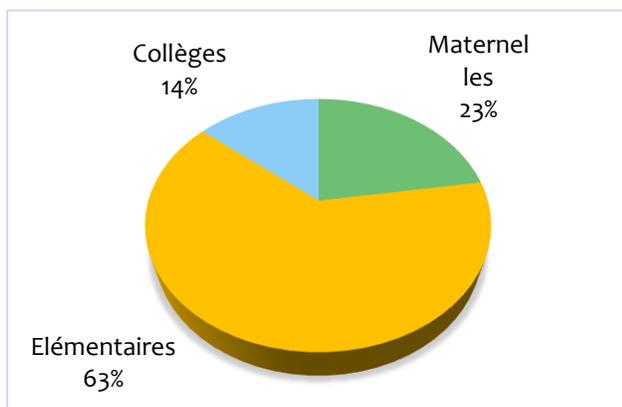


#### Motifs de fin de parcours

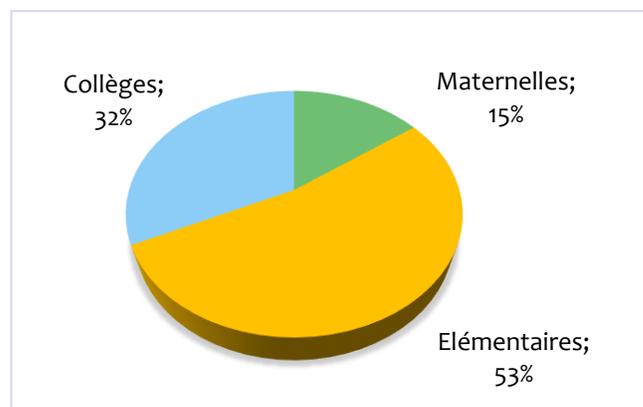


#### Répartition par niveau de classe

Bénéficiaires d'un parcours PRE



Bénéficiaires d'actions spécifiques PRE



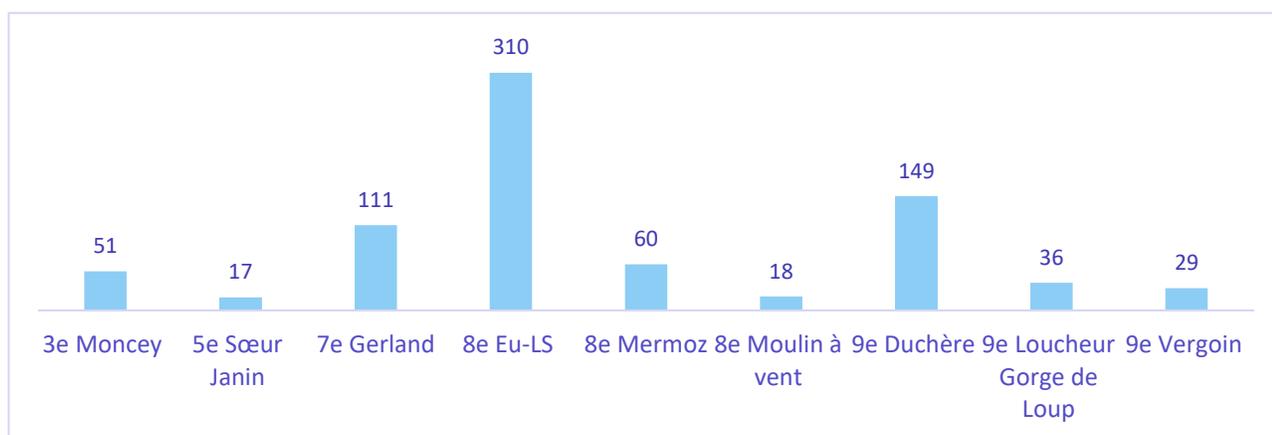
Les enfants scolarisés en élémentaire représentent la grande majorité des bénéficiaires ; cette répartition est stable depuis des années. Le nombre de collégiens touchés reste faible (14%) mais en augmentation par rapport à l'année dernière (5,31 % en 2020-2021).

Cela s'explique par plusieurs éléments : de nombreux projets et partenariats sont déjà présents dans les établissements, le fonctionnement et la plus-value du PRE sont peu lisibles. Cela s'est traduit par un manque d'animateurs de réussite éducative dans 3 établissements pendant toute l'année scolaire. Les changements dans les équipes pédagogiques fragilisent aussi les fonctionnements mis en place. La mise en œuvre du PRE prenant surtout appui sur des investissements individuels, et non portés systématiquement de manière plus globale au sein de l'établissement, les changements de professionnels peuvent mettre à mal le déploiement du PRE. La démarche n'est pas suffisamment structurée pour garantir une continuité.

Ce constat est aussi vrai sur les écoles. Toutefois, la présence des équipes médico-sociales et l'accompagnement qui est fait par le service expertise éducative et médico-sociale permet davantage de continuité.

Concernant les maternelles, le volume des bénéficiaires est plus élevé que la moyenne nationale, grâce à la présence des équipes médico-sociales qui interviennent à partir de la grande section de maternelle. Néanmoins, la transition maternelle- élémentaire pourrait être encore renforcée pour prévenir au plus tôt les difficultés.

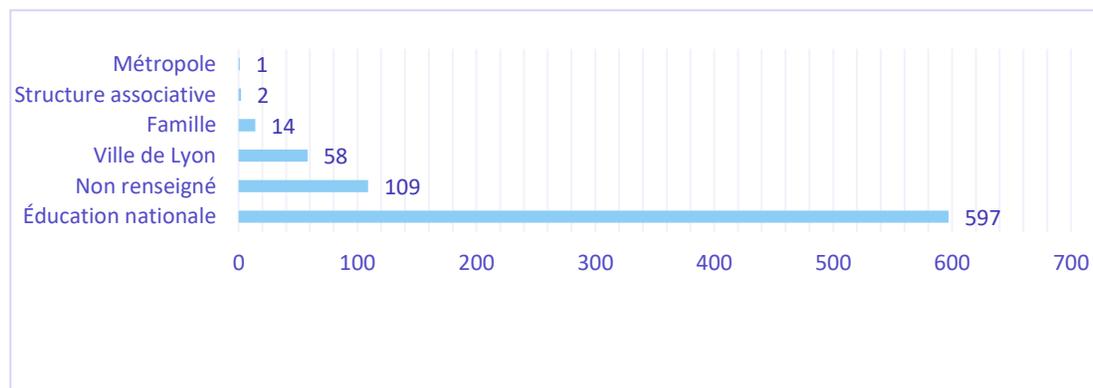
#### Répartition par QPV



La répartition des parcours en fonction du QPV est en cohérence avec la taille du territoire et le nombre d'établissements scolaires, mais dépend aussi des dynamiques territoriales et de la manière dont les équipes se sont appropriées le PRE. En effet, le quartier Etats-Unis Langlet-Santy est un vaste territoire qui concentre des difficultés, mais qui comporte aussi un tissu d'acteurs très dynamiques qui ont l'habitude de travailler ensemble et de solliciter les différents dispositifs. Ainsi, les écoles Giono et Péguy concentrent à elles deux 21 % de la totalité des parcours.

### Structure d'origine du professionnel repérant

Les enfants qui bénéficient d'un parcours PRE sont majoritairement identifiés par des professionnels de l'Education nationale.

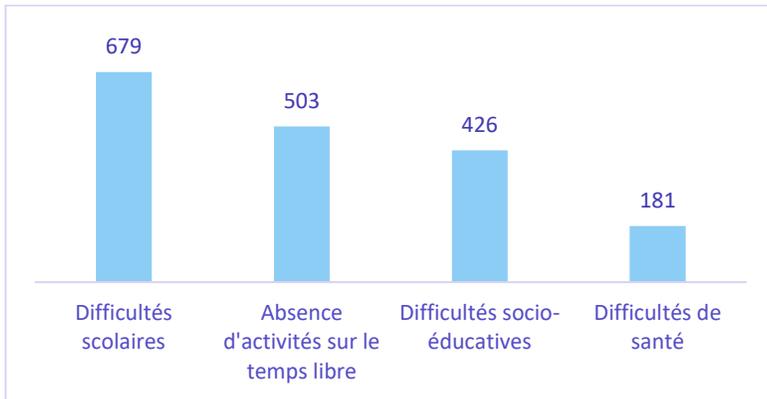


Le PRE n'est quasiment pas sollicité par les partenaires extérieurs. Les professionnels en charge du PRE se trouvant dans les établissements scolaires, sa mise en œuvre se déroule au sein de ces derniers et peu lisible de l'extérieur. Ce constat n'est pas nouveau et est à l'origine de la réflexion sur l'amélioration de la visibilité du PRE par les partenaires (cf. page 28).

## 2

# LE CONTENU DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

Les parcours individualisés sont élaborés pour répondre à des fragilités qui ont été repérées par les professionnels et partagées avec les parents. Elles sont classées en 4 catégories :

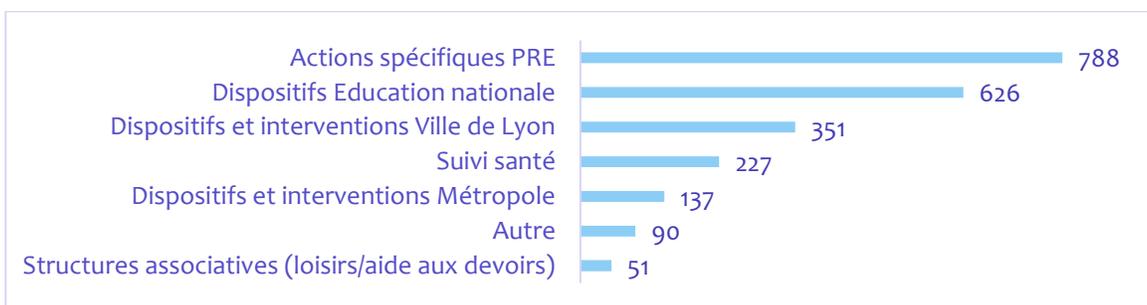


Les difficultés d'ordre scolaire sont les plus prégnantes parmi les difficultés à l'origine de l'orientation vers le PRE : ce constat rejoint les chiffres nationaux mais en proportion plus importante. En revanche, elle se cumule toujours avec au moins une autre difficulté : massivement une absence d'activité sur le temps libre, puis des difficultés socio-éducatives, et enfin en dernière position des problématiques de santé.

Néanmoins, les fragilités des enfants sont toujours complexes et reliées les unes aux autres. Aussi, pour faire évoluer les compétences scolaires, le parcours PRE va mobiliser des moyens qui ne portent pas directement sur les apprentissages, mais sur la confiance en soi (via un atelier théâtre par exemple), la communication avec un groupe de pairs (via des loisirs par exemple), etc.

Les accompagnements mobilisés dans les parcours indiqués dans la plateforme de suivi sont majoritairement des actions spécifiques financées par le PRE.

### Type d'actions mises en place

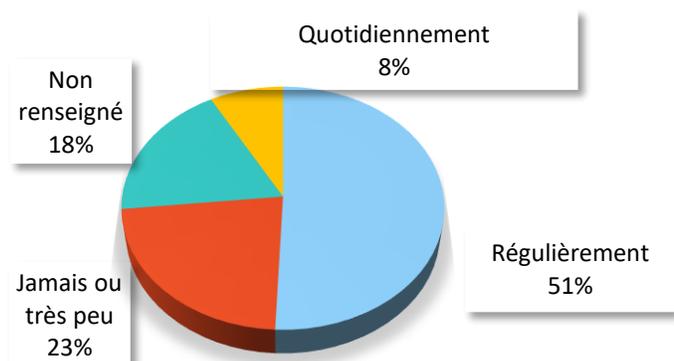


Cela s'explique par le fait que dans un certain nombre d'établissements, la plus-value du PRE n'est identifiée que via les moyens supplémentaires qu'il apporte, à savoir le financement d'une action spécifique. De ce fait, les entrées en parcours sont majoritairement déterminées par le fait que l'enfant bénéficie d'une action financée par le PRE.

Cependant, comme le montre le graphique, l'action PRE se cumule toujours avec d'autres actions de droit commun. Les animateurs de réussite éducative ont aussi des difficultés à valoriser l'ensemble des accompagnements réalisés par ailleurs (un accès à des Tickets sport culture, lien avec les services de la Métropole ...) puisque cela fait partie intégrante de leurs missions, pour chaque enfant.

### L'implication des familles dans les parcours

Récurrance des rencontres avec les familles dans le cadre d'un parcours PRE



L'implication des parents est un des critères incontournables dans la mise en œuvre des actions financées par le PRE. Plusieurs modes d'implication des parents peuvent être mobilisés :

- Temps de présentation de l'action en collectif
- Echanges formels ou informels tout au long de l'année
- Participation à la restitution finale d'un atelier
- Ateliers parents-enfants (toutes les séances ou quelques-unes dans l'année)

Selon le type d'action et la manière dont elle a été construite, le niveau d'implication diffère. Certaines actions peuvent cumuler plusieurs modes de participation : lorsque des ateliers parents-enfants sont prévus, ils sont toujours accompagnés de temps d'échanges réguliers.

Enfin, les actions qui prévoient un accompagnement individuel (mentorats AFEV, Projet de Parcours de Réussite Individualisé de l'association ADOS) contractualisent l'accompagnement avec les familles, et réalisent des bilans réguliers et approfondis avec elles. Ce fonctionnement se rapproche de la pratique de la référente de parcours du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Dans certains cas, les parents n'ont pas été associés (pas répondu présent, séances avec parents qui n'ont pas pu se tenir du fait du contexte sanitaire ...). Les ateliers ayant lieu sur le temps de midi permettent moins de lien avec les parents.

### L'implication des partenaires

L'essence même du PRE réside dans la réflexion et l'accompagnement pluridisciplinaire qui peut être proposé à l'enfant, prenant en compte son environnement dans sa globalité. De par leur métier, les équipes médico-sociales sont en lien quotidien avec d'autres acteurs dans le cadre de leurs accompagnements. Or ces pratiques, intrinsèques à leur pratique quotidienne, sont peu mises en valeur dans le reporting qu'elles peuvent réaliser sur la plateforme des parcours.

Néanmoins, dans le cadre de la participation d'un enfant à un atelier porté par le PRE, ces données sont plus lisibles car présentes dans les bilans fournis par les structures. On constate que le partage d'informations autour des situations individuelles se fait régulièrement entre les animateurs de réussite éducative et/ou les enseignants, et l'association. Dans ce cas les échanges sont réguliers, efficaces, et le regard de l'association peut permettre de compléter celui de l'école et déboucher sur des prises en charges spécifiques.

Dans les établissements où aucun professionnel n'est identifié en tant qu'ARE, le lien passe par les enseignants référents de l'action, mais semble moins important et structuré.

Pour ce faire, la plupart des associations utilisent des outils de suivi individuel pour mesurer l'évolution de l'enfant et en faire retour à l'école et aux parents lors de temps de bilan.

Toutefois, si les échanges se réduisent à ces seuls acteurs, il manque une vision plus globale sur l'enfant et son environnement, qui nécessiterait d'associer plus largement d'autres acteurs.

# 3

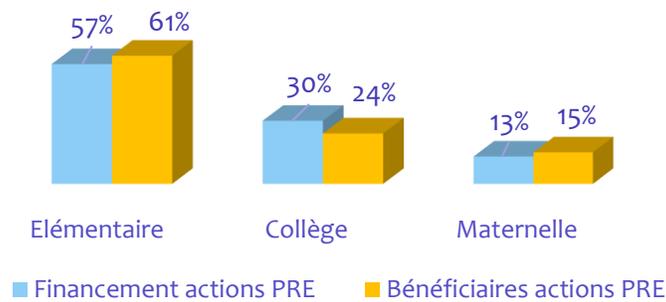
## LE FINANCEMENT D' ACTIONS SPÉCIFIQUES AU SERVICE DES PARCOURS

Le PRE finance des actions qui viennent en complément du droit commun. Elles sont construites à partir de constats faits par la communauté éducative qui ne trouve pas de réponse parmi l'offre existante sur le territoire. Les actions ainsi mises en place bénéficient exclusivement aux enfants en parcours PRE.

Le montant total alloué aux actions s'élève à **318 182,50 €**.

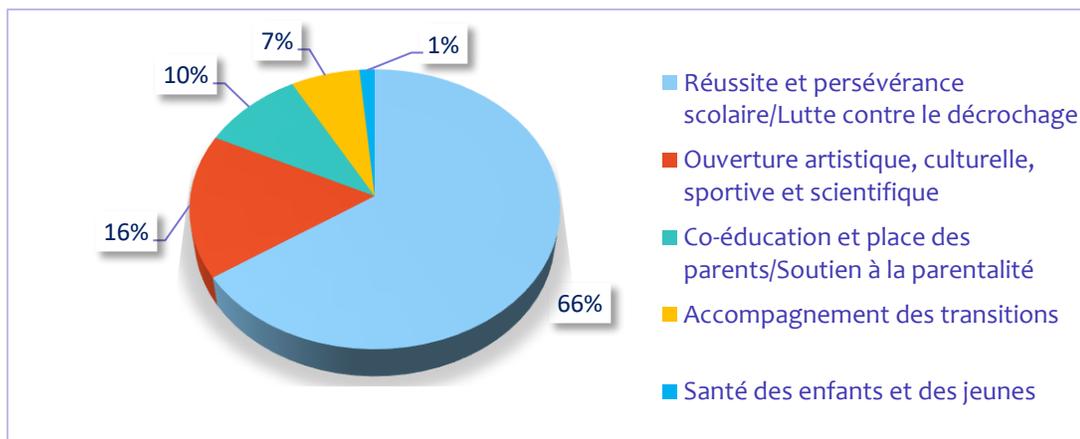
En 2021-22, **110** actions proposées par **34** porteurs de projets ont été financées.

Répartition du budget action et de ses bénéficiaires par niveau

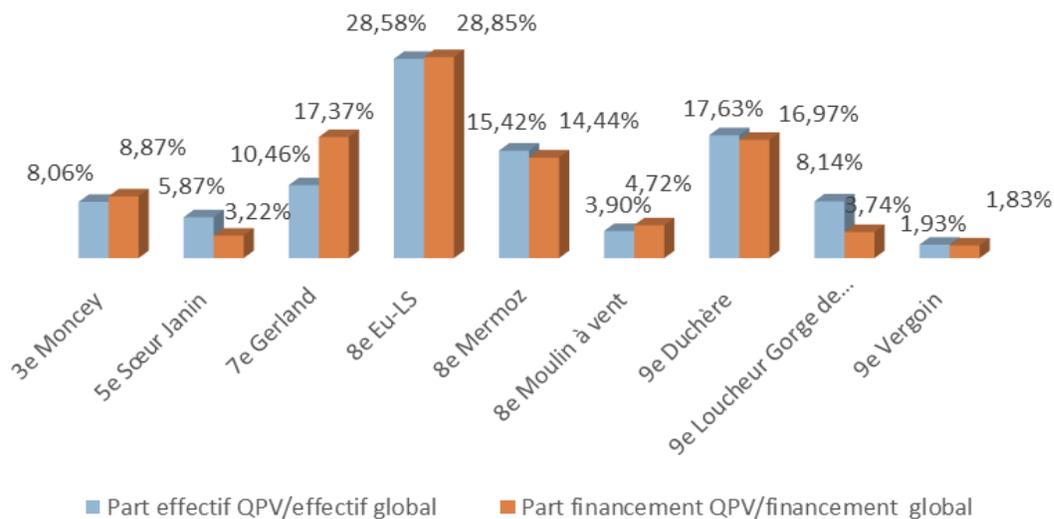


La part du budget actions est massivement mobilisé sur la tranche d'âge élémentaire puisque c'est cette population qui bénéficie en majorité de parcours PRE. Toutefois, le budget mobilisé pour les collégiens est important par rapport au public touché : cela est dû au fait que certaines actions sont individualisées et ont donc un coût plus important (exemple l'association ADOS dans le 3<sup>e</sup> arrondissement qui déploie deux actions : le Parcours Personnalisé de Réussite Individualisé et la prise en charge des élèves exclus temporairement).

Répartition des actions par axes d'intervention



Comparaison entre l'effectif scolaire du QPV et la part du budget projets dédié au QPV



La question de l'équilibre entre QPV est au cœur des préoccupations des membres des instances de pilotage. On constate que le QPV Gerland est bien doté en projets par rapport à la taille du QPV. Le 8<sup>e</sup> arrondissement quant à lui bénéficie d'une part importante du budget action mais représente également le plus grand territoire. Cependant, il faut rappeler qu'il bénéficie également de la Cité Educative Lyon 8.

Le travail de réflexion amorcé depuis quelques années sur les actions financées dans le cadre de la programmation doit être poursuivi, afin de favoriser les actions qui sont en cohérence avec les enjeux les plus prégnants constatés sur les territoires. Il s'agira également de veiller à ce que tous les territoires soient « pourvus » en réponses éducatives sur les différentes thématiques (et réduire l'effet d'opportunité qu'il peut y avoir sur des territoires déjà très dynamiques).



# III. SYNTHÈSE DES AVANCÉES DE L'ANNÉE





## POINT DE SITUATION SUR LA DYNAMIQUE DU PRE DANS CHAQUE ARRONDISSEMENT

### **3<sup>e</sup> arrondissement**

Le départ de la coordinatrice éducative de territoire (CET) en janvier 2022 et une vacance de poste de 8 mois n'ont pas permis le maintien des liens avec le collège Raoul Dufy. Une bonne dynamique était présente sur le territoire notamment avec l'association ADOS, avec un fort accompagnement de la CET. La continuité du fonctionnement n'a cependant pas été remise en cause à l'école Painlevé, dans laquelle le PRE est solidement porté et ancré. Les parcours et les actions ont pu être poursuivis dans le respect des modalités définies.

### **5<sup>e</sup> arrondissement**

Une réflexion sur les actions menées dans le cadre du PRE a eu lieu avec les 3 établissements (école maternelle Truffaut, élémentaire Jolie Curie et collège Charcot). Lors des rencontres territoriales du 5<sup>e</sup> arrondissement qui ont réuni l'ensemble des animateurs de réussite éducative, un diagnostic des besoins a été réalisé pour évaluer la cohérence entre les actions développées et les besoins constatés sur le territoire, notamment parmi les enfants accompagnés dans le cadre du PRE. Deux problématiques ont été identifiées, pour lesquelles les professionnels manquent d'outils :

- ➔ Le faible développement du langage chez certains enfants de petite section. Un atelier à destination des GS est porté et animé par le centre social Point du jour, et un développement de celui-ci a pu être mis en place spécifiquement pour les plus petits.
- ➔ La nécessité d'accompagner les enfants et les familles sur des questions de santé : alimentation, soins dentaires, craintes liées au Covid mais aussi de la méfiance du public à l'égard du soin psychique. Ce frein est également ressorti lors des échanges avec collège Charcot ; les ados sont souvent enfermés dans des représentations qui rendent l'accès au soin impossible.

Ces constats partagés ont débouché sur une mobilisation du droit commun via les ressources existantes en santé avec notamment la présence du Hello Bus<sup>[1]</sup> sur le quartier Janin. Dans le domaine de la santé mentale, un échange entre la coordinatrice (CLSM) et le collège Charcot a permis d'initier une réflexion sur les freins et les représentations des adolescents ; ainsi le collège envisage de déployer l'action « Tête haute » portée par le projet territorial de santé mentale du Rhône.

### **7<sup>e</sup> arrondissement**

La démarche du PRE est fortement investie par l'école élémentaire Briand, et plus difficilement au sein de l'école maternelle : un projet autour du langage n'a pas pu être poursuivi (problématiques liées à l'association) et il n'y a pas d'animateur de réussite éducative identifié au sein de l'école.

---

[1] Bus info santé et social de la métropole de Lyon, rattaché à la direction développement social et médico-social de la Métropole de Lyon, en lien avec la Stratégie Nationale de lutte contre la Pauvreté et les actions collectives portées par les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML).

En revanche au collège Gabriel Rosset, la démarche se renforce. Depuis 2 ans, des actions se développent (notamment avec le centre social de Gerland) et le PRE est mieux intégré dans le fonctionnement du collège. En effet, les points élèves portés par l'équipe éducative du collège (CPE, Principal, Principale adjointe, Equipe Médico-sociale, quelques enseignants) intègrent désormais le repérage PRE, et parfois les partenaires y sont présents afin de prévoir des bilans réguliers et un suivi des élèves. Cette meilleure compréhension se lit également dans la régularité de représentation du collège dans les instances du PRE.

Les partenaires ont compris tout l'intérêt de se croiser régulièrement et prévoient, à une régularité plus ou moins dense, des temps d'échanges avec les ARE. C'est le cas notamment du Théâtre de Gerland et des ARE de l'école A. Briand, qui se rencontrent avant chaque période de vacances scolaires afin de faire le point sur le suivi des jeunes et des projets. Cela permet notamment un partage d'informations entre professionnels, et un suivi plus personnel en impliquant les familles.

### **8<sup>e</sup> arrondissement**

Le PRE est vraiment perçu comme un outil complémentaire pour les écoles et les collèges du 8<sup>e</sup> arrondissement. Les équipes bénéficient d'un très fort maillage associatif et de dynamiques partenariales favorables, dans lesquelles elles s'inscrivent pour questionner les projets et innover pour s'adapter aux besoins qui évoluent.

Le PRE est très investi avec un grand nombre de parcours (cf page 18) ; ce chiffre très élevé questionne néanmoins sur la capacité des équipes de réussite éducative à avoir une approche personnalisée pour chaque parcours, tout en impliquant la famille.

#### **Partenariat**

L'école Pergaud a consolidé son partenariat avec l'association Coup de Pouce Relais (ateliers en faveur du développement du langage), avec une complémentarité avérée entre les différents dispositifs.

Les collèges Longchambon et Mermoz identifient mieux la place du PRE dans l'ensemble des dispositifs (Cité éducative, CLAS...). En revanche, la mise en œuvre du PRE au collège Alice Guy reste difficile : les animateurs de réussite éducative ne sont pas définis, ce qui ne facilite pas la mise en place de la démarche et met à mal le déploiement des projets.

#### **Développement de projets**

Le projet « Jardin des mots », mis en place par l'Association Pour la Prévention en Orthophonie du Rhône (APPOR) avec l'école Pasteur et la crèche du Centre social Mermoz, intègre cette année une sensibilisation des professionnels impliqués dans le projet. Ce projet a également été élargi à l'école maternelle Peguy où des besoins importants avaient été identifiés.

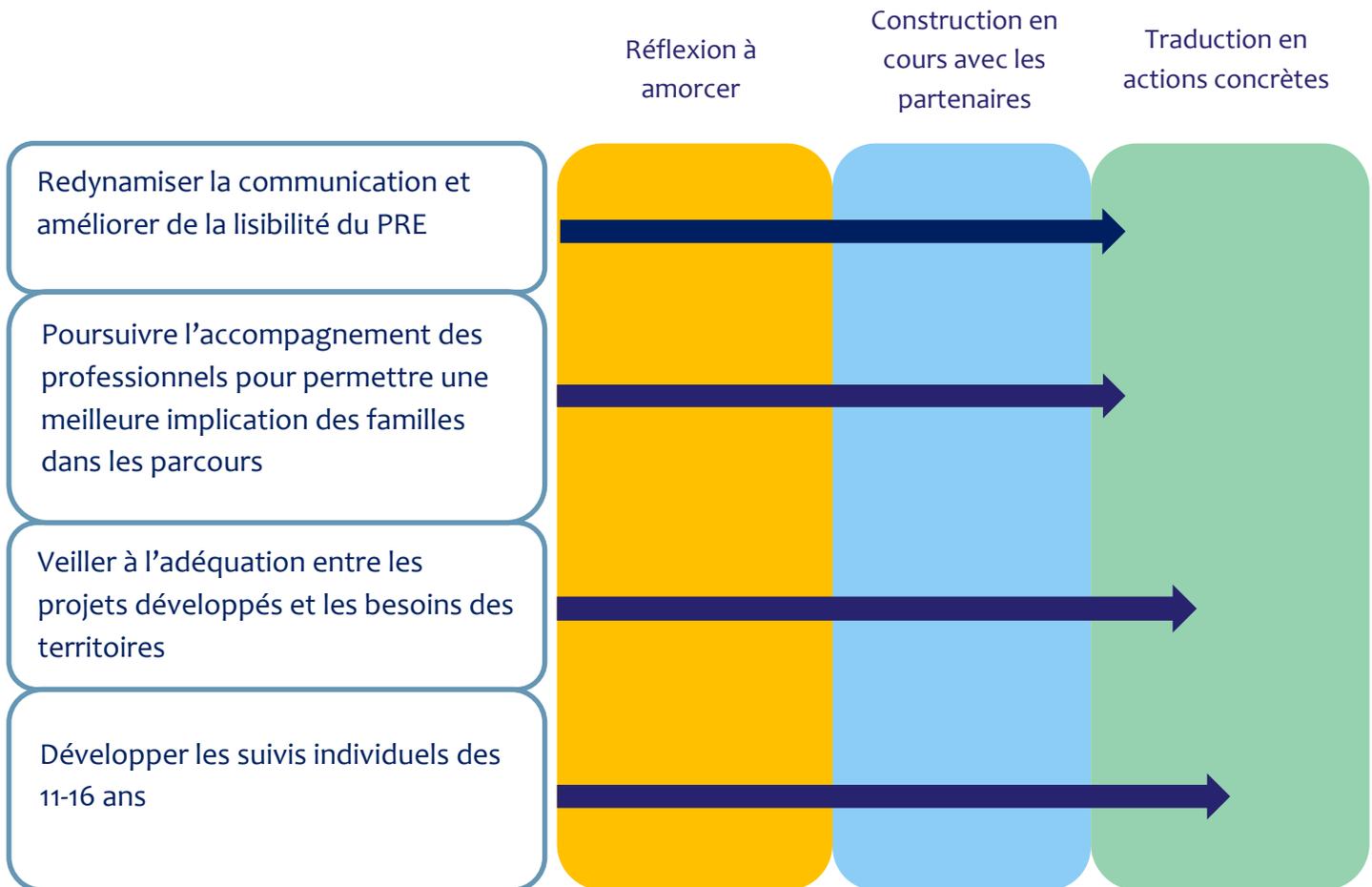
L'équipe de l'école élémentaire Peguy a réalisé un gros travail de diagnostic des besoins des enfants, qui donnera lieu à une adaptation des actions financées pour qu'elles soient davantage en phase avec les besoins et les priorités du dispositif.

### **9<sup>e</sup> arrondissement**

Dans les établissements scolaires du 9<sup>e</sup> arrondissement, l'appropriation et la mise en œuvre du PRE sont assez disparates. Un grand nombre d'actions collectives sont renouvelées depuis plusieurs années et certaines devront être réinterrogées pour s'adapter aux nouveaux besoins. Des dynamiques ont été amorcées au cours de cette année mais nécessitent du temps pour se concrétiser.

Néanmoins, une évolution notable est apportée sur le 9<sup>e</sup> arrondissement via l'expérimentation du poste de référent de parcours auprès des CM2 et collégiens, dont le bilan est présenté à la fin de ce document.

## LES AVANCÉES SUR LES OBJECTIFS DE L'ANNÉE



# OBJECTIF 1 : REDYNAMISER LA COMMUNICATION ET AMÉLIORER DE LA VISIBILITÉ DU PRE

Le portage et l'animation du PRE au sein des établissements scolaires reste à consolider même après de nombreuses années d'existence du dispositif. Reposant essentiellement sur l'investissement des professionnels des établissements scolaires, le PRE de Lyon est très exigeant et nécessite un portage et une structuration forte pour perdurer dans le temps et au-delà des mouvements de professionnels.

Au sein des établissements, la répartition des rôles des animateurs de réussite éducative et la structuration de la concertation autour des situations individuelles sont très hétérogènes et parfois peu lisibles. Les animateurs de réussite éducative sont garants de cette organisation, mais il est primordial que l'ensemble des professionnels soient engagés dans la démarche pour qu'elle soit ancrée dans l'école et perdure au-delà des investissements personnels.

Enfin, les acteurs extérieurs aux écoles ont encore du mal à identifier le PRE, les interlocuteurs et sa plus-value, et orientent très peu de situations vers le PRE.

## LES RÉUSSITES

Pour participer à la bonne visibilité du PRE, une nouvelle identité visuelle a été définie. L'enjeu est de davantage identifier le PRE dans les documents de communication, comme une démarche à la fois spécifique et partenariale. Sur cette base, un groupe de travail partenarial s'est mobilisé sur la refonte des plaquettes de communication : 2 nouvelles plaquettes ont vu le jour, une à destination des professionnels et une à destination des familles. Pour cette dernière, l'attention a été portée sur l'attractivité et l'accessibilité pour tous.

Ces plaquettes seront diffusées largement auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Des outils spécifiques au fonctionnement du 9<sup>e</sup> arrondissement ont aussi été élaborés, avec notamment une fiche d'orientation utilisable par tout professionnel pour orienter un enfant ou un jeune vers la référente de parcours.

## LES PERSPECTIVES

Pour renforcer la connaissance et l'appropriation du PRE par les différents acteurs, l'intérêt de l'organisation d'un temps fort interinstitutionnel a été souligné par la Ville et l'Education nationale. Ainsi, une réunion est organisée en octobre 2022 pour réaffirmer l'engagement de chaque institution partenaire dans la démarche, reposer les bases de la collaboration, préalable à un travail plus opérationnel qui vise à préciser le rôle de chacun.

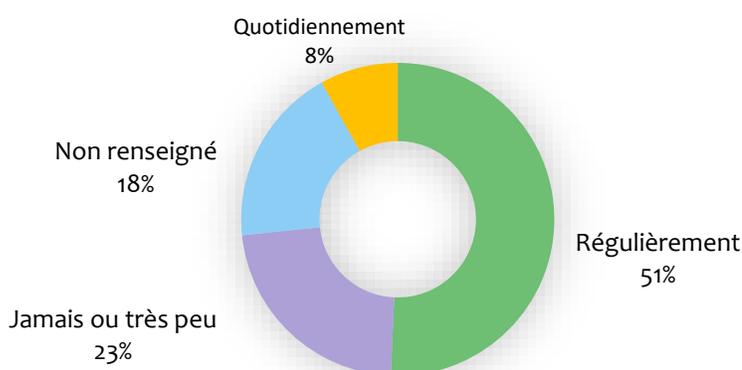
Dans la continuité, et toujours dans le but d'améliorer la connaissance de la démarche, les rencontres territoriales de 2023 seront élargies à tous les acteurs des territoires, et non restreintes aux animateurs de réussite éducative et porteurs de projets.

## OBJECTIF 2 : POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE IMPLICATION DES FAMILLES DANS LES PARCOURS

### LES RÉUSSITES

L'implication des familles dans les accompagnements PRE est un axe de travail fort depuis quelques années. Globalement, les liens avec les familles sont renforcés lorsqu'il y a un parcours PRE (par rapport à un accompagnement quotidien d'une assistante sociale par exemple).

#### Rythme de rencontres des familles dans un parcours PRE



Selon la culture métier du professionnel (assistante sociale, enseignant, conseiller principal d'éducation, etc.) qui est référent de la famille et en charge du suivi du parcours, ce lien peut prendre des formes différentes. L'implication de la famille est en revanche bien organisée et lisible dans le cas de la participation d'un enfant à une action financée dans le cadre du PRE : depuis 2020-2021, il est demandé aux porteurs de projets de mettre en place des outils de suivis individuels et de faire des temps de bilans avec l'école et les familles pour mesurer l'évolution de l'enfant par rapport aux difficultés identifiées en début de parcours .

Les ateliers regards croisés (ARC), mis en place en 2021 avec l'association Ecole et Famille, se sont poursuivis en 2021-22, doublés de temps formatifs pour approfondir cette approche :

10 ARC sur l'année animés par l'association Ecole et Famille  
9 ARC en présence des familles

2 jours de formation au travail thérapeutique de réseau (conseillère technique PRE, référente de parcours)

Participation à la constitution réseau local (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Fondation OVE...)

### **Formation inter-métiers : initiation aux principes de la clinique de concertation (avec l'association Ecole et Famille)**

**Enjeu :** internaliser l'animation des ARC au plus près des territoires, et les pérenniser en s'appuyant sur nos ressources locales.

**Participants :** professionnels Ville de Lyon et Education Nationale volontaires

9 participants = 4 EN (2 enseignantes, 2 directrices) / 1 référente de parcours / 2 AS / 2 IDE

4 demi-journées avec pour objectifs :

- Former des professionnels pour animer les ateliers regards croisés en binôme
- Permettre le développement et une tenue régulière des ateliers sur tous les arrondissements, en fonction des besoins

**Contenu :** La formation théorique a porté sur :

- La représentation du parcours des membres d'une famille, de l'impact sur les relations entre intervenants, entre institutions, à partir de la pratique du sociogénogramme.
- La mise en valeur de l'expertise de chacun (parents, professionnels, bénévoles) sur un territoire
- Le développement de la concertation entre parents-enfants-professionnels, et du travail de réseau pour favoriser la co-éducation

**Livrables :** création de deux outils en appui aux partenaires pour organiser ou animer des ateliers

## **LES PERSPECTIVES**

Les ateliers regards croisés vont être reconduits sur 2022-2023 avec un accompagnement d'Ecole et Famille qui sera moins dans l'animation, mais davantage dans l'accompagnement des professionnels à l'animation de ces ateliers.

Pour participer à la consolidation de la montée de compétence des professionnelles sur ce champ, deux d'entre elles (infirmière et assistante sociale scolaire) sont inscrite à la formation nationale à la « Clinique de Concertation » dispensée par l'Association Française pour la "Clinique de Concertation" (AFCC), qui sera organisée à Lyon pour la première année en 2023.

# OBJECTIF 3 : VEILLER A L'ADÉQUATION ENTRE LES PROJETS DÉVELOPPÉS ET LES BESOINS DES TERRITOIRES

## LES RÉUSSITES

Le travail autour de la programmation 2021-22 s'est inscrit dans la poursuite de la réflexion entreprise depuis quelques années, qui vise à redynamiser la programmation pour répondre davantage aux besoins. Les critères de financement du PRE ont été précisés, et une attention particulière a été portée aux projets financés depuis plusieurs années.

De plus, la nécessité de dégager des crédits pour financer le poste de référent de parcours a obligé à questionner l'utilisation du budget du PRE sur l'ensemble des projets.

Ainsi,

- 8 projets (sur les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements) n'ont pas été soutenus car ne répondaient pas aux critères PRE
- 5 projets font l'objet d'un suivi spécifique par les coordinatrices éducatives de territoire
- 13 nouveaux projets soutenus dont 1 pour répondre aux enjeux de santé



## FOCUS SUR LA SANTÉ MENTALE, UNE DES THÉMATIQUES D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR LE PRE

La préoccupation vis-à-vis de la santé mentale des enfants et des jeunes est grandissante depuis la crise sanitaire. Cet axe est légitimement mis en avant dans les politiques publiques actuelles pour développer des actions visant à renforcer le bien-être des publics.

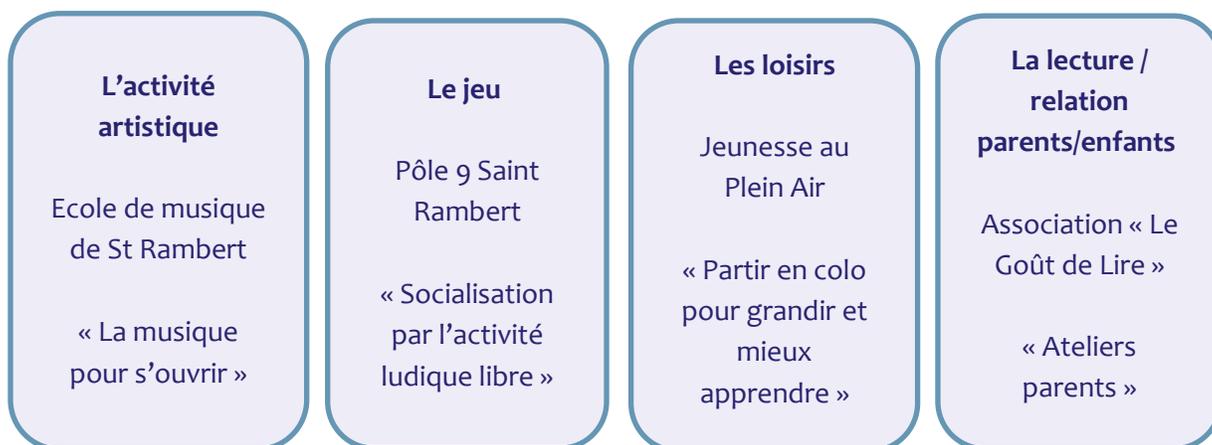
L'organisation mondiale de la santé précise qu'« une bonne santé mentale permet aux individus de se réaliser, de surmonter les tensions normales de la vie, d'accomplir un travail productif et de contribuer à la vie de leur communauté ». Pour aider les enfants et les jeunes à maintenir un état de bien-être, il est possible d'agir sur les compétences psychosociales (CPS). Elles recouvrent des compétences cognitives (confiance en soi, maîtrise de soi), émotionnelles (réguler ses émotions, gérer son stress) et sociales (communiquer de façon constructive, résoudre des difficultés)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> « Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes ; synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021 », *Santé Publique France*, février 2022

En abordant la santé dans toute sa complexité, et en soutenant des actions qui renforcent ces compétences psychosociales avec diverses entrées (ateliers parents-enfants, pratiques culturelles, sportives ou de loisirs,...) le PRE contribue à améliorer la santé mentale des enfants et des jeunes.

Exemples d'actions avec différentes approches :



L'action du PRE s'inscrit dans la continuité et en renforcement de celle des équipes médico-sociales qui œuvrent en ce sens pour l'ensemble des jeunes lyonnais.

Toutefois, les équipes PRE restent mobilisées et en lien avec les acteurs des territoires pour entreprendre des actions innovantes en complément des démarches existantes.

## LES PERSPECTIVES

Cette réflexion sera à poursuivre les années à venir pour petit à petit renouveler la programmation PRE. L'idée est d'apporter des réponses en adéquation avec les besoins, en mobilisant les dispositifs adéquats. Les actions ne seront a priori pas remises en question sur le fond, mais des choix seront à faire en fonction des priorités du PRE.

## OBJECTIF 4 : RENFORCER LES SUIVIS INDIVIDUELS DES 10-16 ans

Dans le cadre de l'expérimentation d'un poste de référent de parcours pour améliorer l'accompagnement individualisé des collégiens, une grille d'indicateurs a été définie avec des partenaires lors d'un groupe technique institutionnel.

Chacun des 4 objectifs de l'expérimentation a été décliné en indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs.



Pour les besoins de l'évaluation, les données présentées concernent l'ensemble de l'année 2022.

<b>1. Développer les accompagnements individuels des collégiens</b>	
Nombre de parcours	14 (7 Duchère - 7 Vaise-Gorge de Loup) 6 en CM2 / 7 jeunes en 6e / 1 en 4e 6 filles / 8 garçons
Professionnels orientant	Equipes médico-sociales des écoles (7) / Education nationale (6) / saisine en direct par un parent (1)
Exemples d'actions et acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Métropole : éducateurs de prévention</li><li>- Ville de Lyon : dispositif « tickets sports culture »</li><li>- Structures de proximité : resto du cœur, centres sociaux, MJC, professionnel de santé...</li><li>- Actions spécifiques du PRE : accompagnement par l'AFEV</li></ul>

Les situations sont plus nombreuses dans le QPV de la Duchère, notamment dû au fait que le nombre d'écoles est plus élevé

<b>2. Associer / impliquer les familles dans les parcours</b>	
Nombre de rencontres référente/jeune/famille	48 (30 à la Duchère / 18 Vaise-Gorge de Loup)

Lorsque les familles sont informées et adhèrent dès le début du parcours à la démarche globale d'accompagnement qui leur est proposée, elles y voient du sens et coopèrent.

En revanche, l'implication de la famille est beaucoup plus difficile si l'entrée dans le parcours s'est réalisée par l'entrée dans une action (exemple : un accompagnement AFEV qui a commencé avant l'explicitation à la famille de la démarche globale et du rôle de l'équipe pluridisciplinaire).

### 3. Rendre la démarche PRE plus lisible et faciliter l'appropriation du PRE par les partenaires

Nombre de rencontres partenaires pour expliquer la démarche	<p><b>30</b> partenaires ont été rencontrés : structures de l'éducation populaire, du milieu associatif, préfecture, métropole, CLSPD, CMP, CLSM, etc...</p> <p>Ils ont tous répondu positivement aux rencontres organisées.</p>
Nombre d'orientations par des partenaires extérieurs aux écoles et collègues	1 seule orientation a été réalisée par un partenaire extérieur. Ils ne se sont pas encore approprié l'intérêt d'orienter vers le PRE. Par contre, l'échange d'informations est très fluide lorsqu'il s'agit d'enfant connu par leur structure.
Outils de communication partagés	<p>1 plaquette sur le fonctionnement spécifique du PRE pour les CM2-collèges sur ce territoire</p> <p>1 fiche d'orientation vers le PRE</p> <p>1 charte de fonctionnement des équipes pluridisciplinaires, co-construite lors de groupes de travail collaboratifs avec tous les partenaires</p>

### 4. Renforcer le travail partenarial autour d'une même situation / articuler les interventions

Nombre d'équipes pluridisciplinaires	5 (2 à la Duchère – 3 sur Vaise-Gorge de Loup <sup>e</sup> )
<p><b>Partenaires EP Duchère :</b> Educateurs de prévention de la Métropole, Service Enfance de la Métropole, ALTM, Assistante sociale du collège Schœlcher, assistantes sociales scolaires des écoles primaires (ville de Lyon), infirmière scolaire des écoles primaires, travailleur social en commissariat (ville de Lyon), responsable jeunesse et enfance des deux centres sociaux.</p> <p><b>Partenaires EP Vaise-Gorge de Loup:</b> Responsable jeunesse du centre social, Assistante sociale du service enfance de la Métropole, assistantes sociales scolaires des écoles primaires, infirmière scolaire des écoles primaires, travailleur social en commissariat (ville de Lyon).</p>	

Les partenaires sont mobilisés et viennent nombreux, les échanges sont riches et fluides et aboutissent sur des pistes d'actions concrètes et coordonnées, dont le suivi est assuré par la référente.

#### LES DYNAMIQUES PARTENARIALES SUR LES 2 TERRITOIRES

- Vaise-Gorge de Loup :** très bonne dynamique entre les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Ce temps d'échanges semble répondre aux attentes et aux besoins des professionnels. En dehors de l'EP, la référente de parcours a fréquemment des liens avec les partenaires (notamment avec les éducateurs de prévention et les travailleurs sociaux de la métropole). L'école Jean Zay s'est également fortement mobilisée pour faire le lien avec la référente et orienter des enfants de CM2.

La collaboration avec le collège se construit, avec un travail en cours via les coordonnateurs REP pour une meilleure appropriation du PRE.
- Duchère :** Les partenaires sont très nombreux aux équipes pluridisciplinaires. En revanche en dehors de ces réunions, ils ne sollicitent pas spontanément la référente. Le tissu partenarial dense rend sans doute

l'identification de la référente de parcours plus difficile. Au sein du collège Schoelcher, un changement de pratique doit s'opérer et cela prend du temps : le collège orientait jusque-là directement les jeunes vers les actions portées par les associations, il leur faut désormais orienter le jeune vers la référente de parcours.

## LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Quelques entrées en parcours ont été actées puisque le jeune bénéficiait déjà d'une action financée par le PRE (AFEV par exemple). Un projet plus global n'ayant pas été présenté dès le départ à la famille, elles n'y sont dans ce cas pas favorables, et la référente de parcours ne parvient pas à avoir de lien avec elles.

A contrario, lorsque les orientations se font selon le process prévu, le travail en collaboration avec les familles devient possible. Le professionnel qui oriente la famille lui présente la démarche, le rôle de la référente et s'assure de son adhésion avant de saisir le PRE. Il est très important pour la suite que les familles saisissent le sens de la démarche et ce qu'elle va nécessiter : des rencontres entre professionnels, des rencontres référente/famille avec le jeune, une implication active de leur part, etc.

## LES PROJETS EN COURS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS IDENTIFIÉS

Le PRE a été sollicité pour participer à la réflexion autour de la mise en place de deux projets avec les collèges :

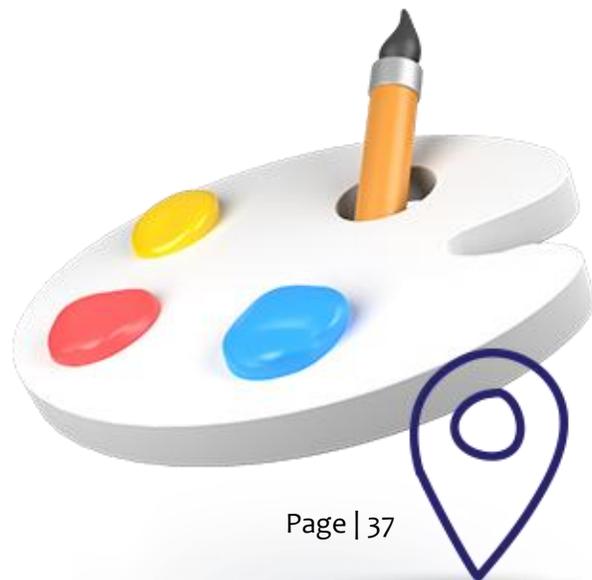
- Participation à la réflexion d'une action de prise en charge des élèves exclus du collège Schœlcher
- Participation à la réflexion pour l'accompagnement des jeunes décrocheurs au collège Verrazane

De plus, les animateurs de réussite éducative des écoles sont à l'origine d'un autre projet. Sur la base de besoins repérés autour de la confiance en soi, un atelier « expression orale » est en cours de montage avec la MJC Duchère (nouveau partenaire dans le cadre du PRE). Cette action est pensée pour des jeunes de CM2 et 6, pas rattachée à un établissement spécifique.

Une seconde phase d'évaluation est prévue à la fin de l'année 2023 avec un recueil de la parole des familles et des partenaires.



# **PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2022-23**

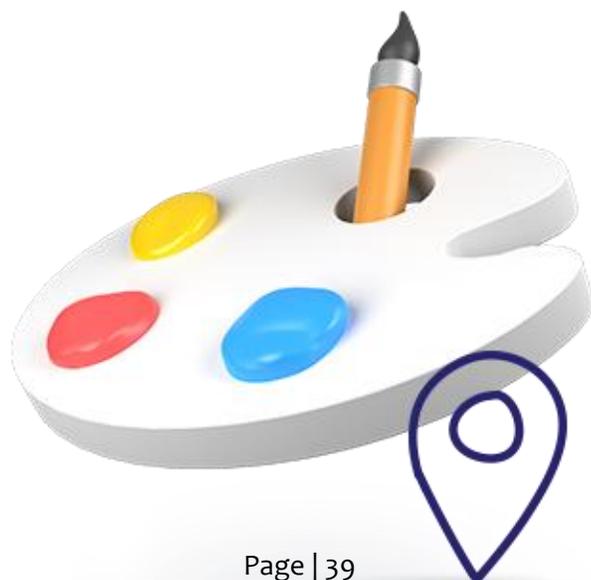


L'année 2022-23 va s'inscrire dans la continuité pour avancer concrètement sur les 4 objectifs définis.

- ✓ **Poursuivre le renforcement des suivis individuels des CM2 et collégiens (notamment transition CM2-6<sup>e</sup>)**
  - Prolonger l'expérimentation de référent de parcours sur le 9<sup>e</sup> arr.
  - Expérimentation d'autres formes d'accompagnement individuel
  
- ✓ **Veiller à l'adéquation entre les projets développés et les besoins des territoires**
  - Questionner les financements des projets PRE au regard des critères de sélection des projets
  - Expérimenter des aides spécifiques pour répondre aux enjeux de santé
  
- ✓ **Poursuivre l'accompagnement des professionnels pour permettre une meilleure implication des familles dans les parcours**
  - Poursuivre la sensibilisation aux principes de la Clinique de Concertation et à l'animation des ateliers regards croisés
  - Contribuer à la constitution d'un pôle ressource « clinique de concertation » avec des référents locaux
  
- ✓ **Redynamiser la communication et améliorer de la lisibilité du PRE**
  - Dynamiser / structurer l'animation du PRE au sein des établissements scolaires
  - Rendre davantage lisible le PRE pour tous les acteurs



# ANNEXES



## Annexe 1

### Liste des établissements scolaires du périmètre du PRE

3<sup>e</sup> arr.

**MONCEY**

- Maternelle et élémentaire Painlevé
- Collège Dufy

5<sup>e</sup> arr.

**SOEUR JANIN**

- Maternelle Truffaut
- Élémentaire Joliot Curie
- Collège Charcot

7<sup>e</sup> arr.

**GERLAND**

- Maternelle et élémentaire Briand
- Collège Rosset

8<sup>e</sup> arr.

**ETATS-UNIS - LANGLET-SANTY**

- Maternelles Fournier, Giono, Péguy et Pergaud
- Élémentaires Fournier, Giono, Péguy et Pergaud
- Collèges Guy et Longchambon

**MERMOZ**

- Maternelles De Gouges, Mermoz A et B, Pasteur
- Élémentaires Pasteur et Mermoz
- Collèges Grignard et Mermoz

**MOULIN à VENT**

- Maternelle et élémentaire Bordas

9<sup>e</sup> arr.

**DUCHÈRE**

- Maternelles Anémones, Bleuets, Dahlias, Eglantines, Fougères et Géraniums
- Élémentaires Anémones, Bleuets, Dahlias, Fougères et Géraniums
- Collège Schoelcher

**LOUCHEUR - GORGE DE LOUP**

- Maternelle et élémentaire Zay
- Collège De Verazanne

**VERGOIN**

- Maternelle et élémentaire Daudet

## Liste des actions financées

		ETABLISSEMENT SCOLAIRE		PORTEUR DE PROJET	INTITULÉ DE L'ACTION
<b>3e_Moncey</b>	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	R. Dufy	ADOS	Accueil des jeunes exclus temporairement et définitivement
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	R. Dufy	ADOS	Projet de parcours de réussite individualisé (PPRI)
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	P. Painlevé	Coup de Pouce Relais	Bien vivre avec l'école
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	P. Painlevé	Entraide scolaire et amicale	Ensemble aidons-les à réussir
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	P. Painlevé	Poursuivre	Ambassadeurs CM2-6ème
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Maternelle	P. Painlevé	Coup de Pouce Relais	Atelier langage
<b>5e_Soeur Janin</b>	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Collège	J. Charcot	Bel endroit pour une rencontre	L'aventure intérieure
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	J. Charcot	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	J. Charcot	Bel endroit pour une rencontre	Raconte moi un match
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	I. Joliot Curie	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Maternelle	F. Truffaut	Centre social du Point du Jour	Atelier petits parleurs
<b>7e_Gerland</b>	Accompagnement des transitions	Collège	G. Rosset	Centre social et culturel de Gerland	Favoriser la liaison CM2/6e
	Accompagnement des transitions	Élémentaire	A. Briand	Centre social et culturel de Gerland	Favoriser la liaison CM2/6e
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	A. Briand	Bel endroit pour une rencontre	Agora ciné
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Collège	G. Rosset	La JPA	Des vacances pour grandir
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	A. Briand	La JPA	Des vacances pour grandir
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	G. Rosset	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	G. Rosset	Association Décembre	Mise en voix et en scène de textes contemporains
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	G. Rosset	Bel endroit pour une rencontre	Raconte moi un match
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	G. Rosset	Secours populaire français – Fédération du Rhône	Accompagnement scolaire et culturel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Briand	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Briand	Association Décembre	Mise en voix et en scène de textes contemporains
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Briand	Secours populaire français – Fédération du Rhône	Accompagnement scolaire et culturel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Briand	Théâtre de Gerland	Atelier rythme et théâtre
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Briand	Théâtre de Gerland	Expression et musique
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Briand	Théâtre de Gerland	Théâtre Forum
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Maternelle	A. Briand	Le goût de lire	Le goût de lire-ateliers parents

QUARTIER CONCERNÉ	AXE THÉMATIQUE PRINCIPAL	ETABLISSEMENT SCOLAIRE		PORTEUR DE PROJET	INTITULÉ DE L'ACTION
8e_EU-LS	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Collège	A. Guy	Bel endroit pour une rencontre	Agora ciné
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Collège	H. Longchambon	Association l'Arrosoir	Cité des pianistes
	Accompagnement des transitions	Collège	H. Longchambon	Centre social Halimi Mermoz	La 6e en douceur
	Accompagnement des transitions	Collège	H. Longchambon	Centre social des Etats-Unis	La 6e en douceur
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	C. Péguy	Ebulliscience	Club police scientifique
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	C. Péguy	Ebulliscience	Club architecture
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	C. Péguy	Maison de la danse	Je(u) danse
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	J. Giono	Association l'Arrosoir	Cité des pianistes
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	J. Giono	Ebulliscience	Club construction
	Accompagnement des transitions	Élémentaire	J. Giono	Centre social Halimi Mermoz	La 6e en douceur
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	A. Guy	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	A. Guy	Bel endroit pour une rencontre	Raconte moi un match
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	A. Guy	Centre social des Etats-Unis	Parcours citoyen
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	A. Guy	Entraide scolaire et amicale	Ensemble aidons-les à réussir
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	H. Longchambon	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	H. Longchambon	Secours populaire français – Fédération du Rhône	Accompagnement scolaire et culturel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Fournier	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Fournier	Compagnie des 3 petits points	Atelier d'expression corporelle et théâtrale
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Fournier	Secours populaire français – Fédération du Rhône	Accompagnement scolaire et culturel
	Santé des enfants et des jeunes	Élémentaire	A. Fournier	Action basket citoyen	Sport, Santé, Prévention, Bien-être
	Accompagnement des transitions	Élémentaire	A. Fournier	Centre social des Etats-Unis	La 6e en douceur
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	C. Péguy	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	C. Péguy	Secours populaire français – Fédération du Rhône	Accompagnement scolaire et culturel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	J. Giono	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	J. Giono	Antenne Mobile d'Actions culturelles (AMAC)	Enfants conteurs
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	L. Pergaud	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	L. Pergaud	Coup de Pouce Relais	Jouons ensemble
	Accompagnement des transitions	Élémentaire	L. Pergaud	Centre social des Etats-Unis	La 6e en douceur
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Maternelle	A. Fournier	Compagnie des 3 petits points	Atelier d'expression corporelle et théâtrale
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Maternelle	L. Pergaud	Les trois huit - Cie de théâtre	Jouer pour parler
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Maternelle	L. Pergaud	Association MJC Ménéval	Projet cirque en maternelle
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Élémentaire	C. Péguy	PONTHIEU Carole	Atelier d'expression orale pour faire grandir la confiance en soi
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	C. Péguy	Le goût de lire	Le goût de lire-ateliers parents
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	J. Giono	Le goût de lire	Le goût de lire-ateliers parents

QUARTIER CONCERNÉ	AXE THÉMATIQUE PRINCIPAL	ETABLISSEMENT SCOLAIRE		PORTEUR DE PROJET	INTITULÉ DE L'ACTION
<b>8e_Mermoz</b>	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Collège	V. Grignard	Bel endroit pour une rencontre	Agora ciné
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	J. Mermoz	Ebulliscience	Club police scientifique
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	L. Pasteur	Ebulliscience	Club construction
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	L. Pasteur	Ebulliscience	Club air et objets volants
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	L. Pasteur	Centre social Halimi Mermoz	Ateliers éducatifs : la palette des mots
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	J. Mermoz	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	V. Grignard	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	V. Grignard	Bel endroit pour une rencontre	Raconte moi un match
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	V. Grignard	Centre social Halimi Mermoz	Projet de parcours de réussite individualisé (PPRI)
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	J. Mermoz	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	L. Pasteur	AFEV	Accompagnement individuel
	Santé des enfants et des jeunes	Élémentaire	L. Pasteur	RODRIGUEZ DURAN Monica	Mettons des couleurs sur nos mots
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	L. Pasteur	APPOR	Le jardin des mots
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	O. de Gouges	APPOR	Le jardin des mots
Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	O. de Gouges	Le goût de lire	Le goût de lire-ateliers parents	
<b>8e_Moulin à vent</b>	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	M. Bordas	Ebulliscience	Club police scientifique
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	M. Bordas	Ebulliscience	Club construction
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	M. Bordas	La JPA	Des vacances pour grandir
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	M. Bordas	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	M. Bordas	Coup de Pouce Relais	Jouons ensemble
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	M. Bordas	Entraide scolaire et amicale	Ensemble aidons-les à réussir

QUARTIER CONCERNÉ	AXE THÉMATIQUE PRINCIPAL	ETABLISSEMENT SCOLAIRE		PORTEUR DE PROJET	INTITULÉ DE L'ACTION
9e_Duchère	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	V. Schoelcher	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	V. Schoelcher	Entraide scolaire et amicale	Ensemble aidons-les à réussir
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	V. Schoelcher	PAQUET-ROSIER Isabelle	Gestion des émotions
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Anémones	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Anémones	Maison de l'enfance Duchère	Pause Peinture
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Bleuets	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Bleuets	PAQUET-ROSIER Isabelle	Estime de soi
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Dahlias	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Dahlias	Coup de Pouce Relais	Jouons ensemble
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Dahlias	Maison de l'enfance Duchère	Pause Peinture
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Fougères	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Fougères	Maison de l'enfance Duchère	Pause Peinture
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Géraniums	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	Les Géraniums	Lunée l'Ôtre	Grandes et petites émotions" & "L'Odyssée des tintamarres !
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Anémones	Centre social Plateau René Maugius	Atelier communiquer pour mieux grandir
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Bleuets	Centre social Plateau René Maugius	Atelier communiquer pour mieux grandir
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Dahlias	Centre social Plateau René Maugius	Atelier communiquer pour mieux grandir
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Églantines	Le goût de lire	Le goût de lire-ateliers parents
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Fougères	Maison de l'enfance Duchère	Partager des activités pour mieux communiquer
	Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Géraniums	Centre social de la Sauvegarde	Jouer le quotidien
Co-éducation et place des parents/Soutien à la parentalité	Maternelle	Les Géraniums	Centre social Plateau René Maugius	Jouons ensemble à Ludo Plato	
9e_Loucheur-GDL	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Collège	J. de Verazanne	Centre social et culturel Pierrette Augier	Atelier éducatif périscolaire au collège
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	J. Zay	AFEV	Accompagnement individuel
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	J. Zay	Compagnie des 3 petits points	Atelier langage par l'expression théâtrale
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Maternelle	J. Zay	Compagnie des 3 petits points	Atelier langage et d'expression corporelle
9e_Vergoin	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	A. Daudet	Pole 9 MJC-Centre Social St Rambert	Mikado "socialisation par l'activité ludique libre"
	Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique	Élémentaire	A. Daudet	Ecole de musique de St Rambert	La musique pour s'ouvrir
	Réussite et persévérance scolaire/Lutte contre le décrochage	Élémentaire	A. Daudet	AFEV	Accompagnement individuel

## Annexe 3

## EXEMPLES DE PARCOURS

### Témoignage de Stéphanie Poncelet, assistante sociale à l'école Painlevé (3<sup>e</sup>)

#### Éléments de contexte de la situation

- ☆ Difficultés sociales : absence de statut, manque de ressources, parcours migratoire récent, isolement
- ☆ Difficultés scolaires : première scolarisation 2019 puis Covid > agitation, manque de concentration
- ☆ Santé : soins CMPP sur son ancien lieu de vie

#### Le parcours proposé

- ☆ Accompagnement MDMS sur le volet social
- ☆ Aménagement du travail scolaire / aide RASED maître E
- ☆ Équipe éducative pour formaliser un PPRE
- ☆ Centre social : accompagnement à la scolarité, aide pendant les vacances, inscription au projet DEMOS , centre de loisirs, mini camp
- ☆ Accompagnement vers un parcours de soin (CMPP)

#### Les professionnels mobilisés

Assistance sociale MDMS (repérage) / assistante sociale scolaire / enseignant / référent enfance et bénévole du centre social

#### Les temps de concertation

- ☆ Concertations enseignants et RASED
- ☆ Equipe éducative avec présence du centre social
- ☆ Rencontres régulières avec la maman
- ☆ Temps de rencontres réguliers avec service social – enseignants – centre social

#### Bilan – effets constatés

- ☆ La coordination des différents professionnels a permis d'accompagner l'enfant et sa famille sur plusieurs champs
- ☆ Un lien de confiance est établi avec la famille qui a des repères solides dans son environnement
- ☆ La famille s'est saisie de certaines démarches seule (loisirs, aide aux devoirs)



# CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DU 9<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

## Préambule

Institué par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, le programme de Réussite Éducative (PRE) s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans fragilisés dans leur parcours éducatif. Il constitue un dispositif majeur de la politique éducative de la Ville de Lyon. A Lyon depuis sa création, le PRE se déploie dans les établissements scolaires et est mis en œuvre par des professionnels des écoles et des collèges.

**Depuis janvier 2021, une expérimentation d'un poste de référent de parcours positionné sur le public CM2-collégiens est en cours dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.** Sa mission consiste à accompagner individuellement des jeunes de 10 à 16 ans en fragilités socio-éducatives, sur les quartiers Duchère et Loucheur-Gorge de Loup qui sont scolarisés dans les établissements prioritaires (collèges Schœlcher et Jean de Verrazane) et/ou habitant sur ces deux QVP.

A ce titre, une nouvelle instance de concertation doit être créée pour permettre de réunir les professionnels autour des situations accompagnées dans le cadre du PRE. Cette instance est appelée « équipe pluridisciplinaire (EP), et la présente charte constitue le cadre et la garantie du bon déroulement de ces échanges entre professionnels de différents secteurs.

Selon la circulaire DIV du 14 février 2006 relative au PRE<sup>1</sup>, « la nouvelle approche donne une place prépondérante aux parcours individuels et au « sur mesure » avec une intervention inscrite dans la durée de professionnels de différentes spécialités et d'associations constitués en réseau au sein des équipes pluridisciplinaires de réussite éducative ».

L'instruction interministérielle du 10 octobre 2016<sup>2</sup> précise que « le programme de réussite éducative [...] invite à la mise en place d'une ou plusieurs équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) composées de professionnels de champs variés et complémentaires (scolaire, socio-éducatif, social, sanitaire, etc.) et issus de différents organismes (communes, personnels de l'éducation nationale et des CAF, services sociaux du conseil départemental, associations habilitées, etc.). Celles-ci mettent en place des

<sup>1</sup> Circulaire DIV du 14 février 2006 relative au PRE : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/circulaire%20DIV%2014%20f%C3%A9v%202006%20relative%20au%20PRE\\_0.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/circulaire%20DIV%2014%20f%C3%A9v%202006%20relative%20au%20PRE_0.pdf)

<sup>2</sup> Instruction interministérielle du 10 octobre 2016 : [https://sports.gouv.fr/IMG/BO/decembre2016/jsv\\_20160006\\_0000\\_0025.pdf](https://sports.gouv.fr/IMG/BO/decembre2016/jsv_20160006_0000_0025.pdf)

parcours personnalisés, en liaison constante avec les familles, avec l'objectif de contribuer à la réussite scolaire et éducative des enfants.

## Article 1 – Pilotage et animation

Les équipes pluridisciplinaires sont réunies, pilotées et animées par la conseillère technique du Projet de Réussite Educative et la référente de parcours collèges. La conseillère technique est garante du respect de la présente charte. Avant chaque EP, la référente de parcours prépare les réunions et fixe l'ordre du jour (situations à aborder).

## Article 2 – Rôle de l'équipe pluridisciplinaire

L'équipe pluridisciplinaire associe des professionnels de différents champs d'intervention pour échanger autour des situations des enfants qui bénéficient ou peuvent bénéficier d'un accompagnement par un référent de parcours. Elle se réunit régulièrement, toutes les 4 à 6 semaines.

Elle a pour rôle de :

- ✓ Statuer sur les entrées et sorties de parcours PRE
- ✓ Echanger des informations utiles et partageables pour approfondir la connaissance des situations
- ✓ Identifier collectivement les ressources à mobiliser au sein du parcours

## Article 3 – Composition de l'EP

### Article 3.1. Les membres permanents et leurs suppléants

Les membres de l'E.P sont permanents, et s'engagent pour une année scolaire. Chaque service / structure engagé(e) choisit le professionnel qui le/la représentera à l'EP.

Pour garantir une continuité dans le suivi des situations et le croisement des regards, un suppléant devra être désigné en cas d'absence du membre permanent.

Le rôle des membres de l'EP est double :

- ✓ partager les informations utiles<sup>3</sup> dont ils ont connaissance sur la situation
- ✓ apporter leur expertise pour trouver des leviers dans les situations abordées

Elle est composée de professionnels des structures ou institutions suivantes :

Institution / structure	Service	Fonction
2 <sup>nd</sup> degré	Médico-social EN	Assistant social
1 <sup>er</sup> degré	Médico-social VDL	Assistant social - Infirmier
Centres sociaux	/	Référent famille ou jeune ou enfance
Métropole	Prévention	Educateur de prévention
Métropole	MDMS	Travailleur social
Ville de Lyon	Prévention de la délinquance	Travailleur social
Ville de Lyon	Médico-social	Référent de parcours
Ville de Lyon	Médico-social	Conseiller technique PRE
ALTM	/	Médiateur

<sup>3</sup> Cf. partie 2 : « Le cadre déontologique des échanges entre professionnels »

## Article 3.2. Les membres invités

Le professionnel repérant sera systématiquement invité. Les membres du groupe ont également la possibilité de solliciter la présence de personnes qualifiées dont l'audition est de nature à favoriser la compréhension d'une situation. Le référent de parcours devra en être informé 15 jours avant l'EP.

Tout professionnel associé ponctuellement sera également soumis au respect des dispositions de la présente charte.

## Article 4 - Le cadre déontologique des échanges entre professionnels

### Article 2.1. Un espace sécurisé

L'équipe est composée de différents professionnels, dont certains sont soumis au secret professionnel (assistant social, agent public<sup>4</sup>, ...). Cependant, selon l'article L. 1110-4, II du code de la santé publique, « *Un professionnel peut échanger avec un ou plusieurs professionnels identifiés des informations relatives à une même personne prise en charge, à condition qu'ils participent tous à sa prise en charge et que ces informations soient strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou à son suivi médico-social et social* ». Le secret partagé s'ouvre ainsi aux professionnels du secteur social et médico-social, ainsi qu'à la prévention, dans la double limite d'une prise en charge commune et de la stricte nécessité des échanges dans l'intérêt de la personne.<sup>5</sup>

Selon l'article 226-13 du code pénal, « La révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. »<sup>6</sup>

### Article 2.2. Le principe d'adhésion

L'appartenance à l'équipe pluridisciplinaire est un acte volontaire sous-tendu par un engagement durable. Tout professionnel s'engage à respecter les règles déontologiques et limites professionnelles de chacun dans le cadre de la lecture croisée des problèmes éducatifs, sociaux, culturels et sanitaires des enfants et de leurs familles. Les professionnels associés à cette démarche travailleront dans une logique de concertation et de coopération sans hiérarchisation de statut.

### Article 2.3. Partage des informations / traces écrites

Avec l'accord de l'ensemble des participants, la liste nominative des situations qui seront abordées en EP sera transmise aux membres dans un délai de 15 jours avant la date de la réunion, via les adresses mail professionnelles nominatives.

---

<sup>4</sup> Selon l'article L121-6 du code général de la fonction publique en date du 1<sup>er</sup> mars 2022, l'agent public est tenu au secret professionnel dans le respect des articles 226-13 et 226-14 du code pénal :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044420673/#LEGISCTA000044427915](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044420673/#LEGISCTA000044427915)

<sup>5</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000043895798/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043895798/)

<sup>6</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165312/#LEGISCTA000006165312](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165312/#LEGISCTA000006165312)

Les préconisations retenues ne font pas l'objet d'un relevé de conclusions partagé ; chacun est chargé de noter les éléments qui lui semblent utiles pour garantir un suivi concerté et cohérent.

#### Article 2.4. Obligation des membres

Il appartient à chacun des membres des groupes de travail de déterminer en conscience, dans les conditions, les objectifs et les limites imposées par la loi, et au cas par cas, si l'information qu'il détient peut être communiquée aux autres membres du groupe.

Il est du devoir des membres de veiller strictement à ne communiquer que des informations factuelles et sûres. Concernant les informations afférentes à des situations personnelles ou familiales, seules sont communiquées celles qui sont strictement nécessaires à la réflexion collégiale sur la problématique, à l'évaluation de la situation et à la recherche de solutions. Toute information non nécessaire à la compréhension ou à la résolution du problème évoqué ne doit pas être exposée.

Chacun des membres a l'obligation de préserver la confidentialité des informations recueillies collectivement.

#### Article 2.5. Manquement aux obligations de la charte

Tout manquement aux devoirs et obligations de la présente charte entraîne une exclusion de l'équipe.

### Article 5 – Information aux familles

La présence de la famille n'est pas prévue dans cette instance. Elle a toutefois une place prépondérante dans l'élaboration du parcours, le référent de parcours s'assure de son implication. Pour cela, il rencontre la famille en amont de l'équipe pluridisciplinaire, pour expliciter le PRE et son fonctionnement, recueillir son accord pour une entrée dans un projet PRE, et pour aborder la situation de son enfant lors d'un temps de concertation entre professionnels. La famille pourra alors préciser si elle est favorable à ce que la situation de son enfant soit abordée nominativement ; dans le cas contraire, l'anonymat sera préservé.

La date de l'EP lui est ensuite communiquée, puis à l'issue, la famille sera à nouveau rencontrée par le référent qui lui fera retour des échanges.

Selon l'Institut National de l'éducation populaire dans un article dédié à la réussite éducative et à la place des familles<sup>7</sup>, « s'ils n'ont pas de place dans les instances, les parents sont par contre associés à la prise en charge de leur enfant par le dispositif. Les premiers contacts durant lesquels est élaboré un « prédiagnostic » sont propices à des échanges qui fondent la coopération qui va s'en suivre. Ils sont donc particulièrement importants. Ce travail permet en effet de recueillir l'ensemble des informations utiles pour une présentation de la situation en équipe pluridisciplinaire. Mais au-delà, en fonction des organisations, il peut laisser une place conséquente à la parole de la famille. »

---

<sup>7</sup> <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2010-1-page-95.htm>

## PARTENAIRES & FINANCEURS



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



GRANDLYON  
la métropole



### FICHE D'ORIENTATION VERS LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE

CM2-collégiens

Lyon 9 - Quartiers Loucheur-Gorge de Loup et Duchère

Cette fiche est à remplir conjointement par le professionnel et la famille. Elle permet d'orienter une situation vers la référente de parcours Carine CASCARO : [carine.cascaro@mairie-lyon.fr](mailto:carine.cascaro@mairie-lyon.fr)

Pour plus d'informations, vous pouvez la contacter au 06 50 50 23 30

Date

Identifiant :

(Champ complété par la référente de parcours)

### COORDONNEES DU PROFESSIONNEL REPÉRANT

Structure / Etablissement :	Nom - prénom :
Fonction :	Téléphone : Mail :

### INFORMATIONS SUR LA SITUATION DE L'ENFANT OU DU JEUNE

Nom - prénom :	Date de naissance :
Etablissement scolaire : Niveau de classe :	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom - prénom		
Adresse		
Téléphone		
Mail		

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

Quels sont les points forts de l'enfant / du jeune ?

-----  
-----  
-----

	Préciser les fragilités repérées dans les différents domaines
Scolaire	
Environnement social - familial	
Activités de loisirs – sport	
Santé	
Autres	

Accompagnements passés et en cours (ex : orthophonie, CMP, etc.) :

Pourquoi suggérez-vous l'orientation de la situation vers le Projet de Réussite Éducative ?

Cette situation demande / nécessite :

- Du temps supplémentaire pour prendre soin du lien avec la famille, être à l'écoute de ses besoins
- Une continuité dans l'accompagnement entre le CM2 et la 6e
- Un interlocuteur privilégié qui a la vision globale de tous les accompagnements, pour assurer leur cohérence et prioriser
- Une mise en lien plus fluide entre les différents acteurs (partenaires et les collègues)
- Des regards extérieurs pour permettre de trouver de nouvelles réponses / ressources
- Autres (préciser) :

#### **Avant de transmettre à la référente de parcours**

- Le professionnel déclare avoir donné des explications à la famille sur le fonctionnement du PRE
- La famille donne son accord pour que la référente du PRE prenne contact avec elle pour la suite de l'accompagnement

\* Depuis la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service du PRE de la Ville de Lyon aux coordonnées téléphoniques suivantes : 04.26.99.67.07.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.